

LE NOUVEAU LYON

JOURNAL DES INTÉRÊTS COMMERCIAUX, INDUSTRIELS, AGRICOLES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES DE LA VALLÉE DU RHONE ET DE LA LOIRE
RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

5 Cent. le Numéro

5 Cent. le Numéro

DES HAINES LE TEMPS EST PASSÉ

(SHAKESPEARE)

ABONNEMENTS :
LYON, RHONE, LOIRE, SAONE-ET-LOIRE, AIN, ISERE 3 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS, CORSE ET ALGERIE 5 fr.
Les abonnements partent des 1^{er} et 16 du mois. Joindre 50 c. à tout changement d'adresse.
Les manuscrits, insérés ou non, ne sont pas rendus.

PREMIÈRE ANNÉE — N° 35
JEUDI 30 AOUT 1894 — Saint Fiacre
— DEMAIN SAINT NARCISSE —

ADMINISTRATION, de 9 h. à 6 h. } Place des Terreaux, 7
RÉDACTION, de 3 heures à minuit. }
ANNONCES COMMERCIALES, la ligne. 0.60 | RÉCLAMES, la ligne..... 1.50
Prix divers pour les Annonces démocratiques et Décès.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs de Lyon que nous mettrons en vente, dans tous les kiosques, dès le commencement du mois prochain, une édition spéciale chaque soir à neuf heures, avec les dernières nouvelles de la soirée.
En même temps, nos lecteurs de certains départements qui se plaignent de recevoir le journal trop tard, l'auront par les premiers trains de nuit, c'est-à-dire à la première heure chaque jour.

BULLETIN DU JOUR

LE PRÉSIDENT ET LES MINISTRES
M. Casimir-Perier, arrivé mardi soir à 11 h. 1/2 de Pont-sur-Seine, a reçu hier matin à 9 heures, le défenseur de l'abbé Bruneau.
Bien que rien n'ait transpiré de cette entrevue, nous croyons pouvoir affirmer que M. Casimir-Perier a écarté dans sa demande de grâce.
Plus heureux que Bruneau ont été Périer, l'auteur du crime de Courbevoie, qui tous deux viennent de voir commués en travaux forcés à perpétuité, leur peine capitale.

Tous les ministres, à l'exception de MM. Dupuy et Mercier, assistaient au conseil de ce matin.
Outre l'affaire de Cempuis, il sera surtout traité, au point de vue des doctrines internationalistes attribuées au directeur de cet établissement; le conseil examinera la question de certains conseillers généraux, qui sont en même temps fonctionnaires et ont émis des vœux hostiles à la politique du gouvernement, dont ils sont les agents. Le fait s'est produit notamment à Marseille, et le gouvernement examinera s'il n'y aura pas des mesures disciplinaires de ce chef.

On a de meilleures nouvelles de la santé de M. Dupuy, qui effectuera sa rentrée à Paris la semaine prochaine et reprendra aussitôt la direction du ministère de l'intérieur, dont l'intérim est fait en ce moment par M. Guérin.

L'AFFAIRE DE CEMPUIS
L'enquête ouverte sur cette maison d'éducation n'a pas encore donné lieu de biens graves révélations.
C'est tout au plus si, ainsi que nous l'avons annoncé hier en dernière heure, l'un tout au moins des commissaires enquêteurs serait disposé à conclure à l'inculpation. Ce serait une façon d'épargner une révocation à Robin, en même temps qu'un moyen de lui donner une retraite proportionnelle.

LE FUTUR EMPRUNT
On a fait courir des bruits divers sur le futur emprunt français qui s'élèverait à un milliard ou deux... au taux de 3 ou 3 1/2 %. Rien n'est encore décidé concernant la date de l'emprunt, mais le taux sera certainement de 2 1/2 %. Le gouvernement français, avait à la vérité bien tort de se gêner, étant donné la confiance illimitée que la nation montre envers la rente française.

EN ITALIE
Suivant des avis reçus de source autorisée, M. Moccini aurait abandonné l'idée de présenter au Parlement un projet de loi sur l'avancement et le recrutement de l'armée.

LE DERNIER BILL
Nous savons maintenant les raisons pour lesquelles le président Cleveland a cru devoir laisser appliquer le dernier bill sans le signer.
Le président estime que si certaines améliorations ont été apportées à la situation passée, ces modifications cependant ne sont pas assez complètes.
Il considère que l'entrée en franchise de toutes les marchandises brutes doit être la base de toutes réformes sérieuses.

L'ANARCHIE EN ANGLETERRE
Les anarchistes étrangers résidant à Londres, contrariés par la surveillance de la police, quittent Londres et s'établissent par petits groupes dans les villes de province.
Le ministre de l'intérieur a adressé aux chefs de la police en province une lettre-circulaire dans le but d'empêcher la vente des produits chimiques employés pour les explosifs.
Les pharmaciens sont invités à informer la police toutes les fois qu'un achat sera fait de ces produits.

EN CORÉE
L'animosité contre les Chinois augmente journellement à Yokohama.
L'opinion demande la réunion d'une grande armée qui marcherait sur Pékin.
Le traité réglant les relations commerciales entre l'Angleterre et le Japon a été ratifié à Shanghai le 20 juillet.
D'autre part les préparatifs de guerre continuent en Chine.
Le vice-roi Li-Hung-Chang a donné ordre de recruter 500,000 hommes dans les différentes provinces pour la guerre contre le Japon.

D'après un télégramme de Shang-Hai, les Japonais auraient débarqué 20,000 hommes de troupe sur la rivière Yoly qui sépare la Chine de la Corée. 28 navires sont encrés près l'embouchure de la rivière.
On nous annonce, d'autre part, que les Chinois, ayant avec eux 5,000 Coréens, ont repoussé les Japonais jusqu'à

Kai-Song, à 40 milles au nord de Séoul et leur auraient infligé de grandes pertes. Les Chinois continuent à avancer toujours secondés par les Coréens.
A. M.

INFORMATIONS

Les journaux poursuivis
La Libre Parole est poursuivie pour un article de M. Drumont, paru dans le numéro portant la date du 22 août et ayant pour titre : « La magistrature et l'opinion. »

Le Comte de Paris
La santé du comte de Paris ne s'est pas améliorée. Le malade éprouve la nécessité de prendre de la nourriture; la faiblesse est déjà grande.
La reine de Portugal qui devait repartir incessamment, a retardé son départ.

Un sénateur persécuté
M. Béranger, sénateur, président de la Ligue contre la licence des rues, vient d'être, une fois encore, victime de mauvais plaisants, qui trouvent très amusant de lui adresser, sous le couvert de l'anonymat, des lettres de plus en plus gâtées et des plus indécentes. Il a reçu hier un livre intitulé : « Fleur de chair ».
M. Béranger l'a envoyé au parquet en adressant une plainte contre l'auteur de cet envoi. Une enquête est ouverte pour découvrir l'auteur de cette mauvaise plaisanterie.
Le livre a été imprimé à Montréal (Canada).

Les brigands à Cuba
Les nouvelles apportées par le courrier de Cuba mentionnent une recrudescence du brigandage. Les bandes ont commis dans ces derniers temps 19 assassinats; elles ont provoqué une explosion de dynamite et séquestré 6 notables habitants.
Le gouverneur général prépare des battues militaires.

Incendie
Un incendie s'est déclaré l'autre nuit, à Colombes, chez M. Aulagne, dont le récent procès avec M. Leneveu a rendu le nom célèbre. La maison a été complètement détruite; un cheval a été enseveli sous les débris.
M. Aulagne était absent au moment où l'incendie a éclaté.
Les dégâts, qui s'élevaient à 200,000 francs sont couverts par une assurance. On croit à la malveillance.

La guillotina à Laval
L'exécution de l'abbé Bruneau est annoncée officiellement pour ce matin, à 5 heures 1/2.
Des ordres très sévères sont donnés partout. La gendarmerie a été mandée de tous les cantons avoisinants à cause du petit nombre de troupes.
Toute la population se trouve dehors.
M. Dominique, qui est arrivé hier soir est très entouré.

Les marchands d'esclaves
Ali Pacha Chérif, président du Conseil législatif, et deux autres Pachas ont été arrêtés sous l'inculpation d'avoir acheté des filles soudanaises.
Un des pachas arrêtés est un général en retraite, Hassan Uacyf; le troisième accusé, un nommé Sharawi, a réussi à s'échapper.
Ces arrestations produisent une grande émotion.

Une Grève de Malades
A Florence, à l'hôpital de Santa-Maria-Nova, les malades de section siphylitique ont fait grève.
Une punition ayant été infligée à l'un d'entre eux, sous forme de diète, tous les autres réclamèrent à la direction le pardon du coupable.
Ce pardon ayant été refusé, tous ont abandonné l'hôpital, sauf deux, trop malades pour pouvoir bouger.

Comment on réprime les grèves
A la manufacture des tabacs de Luques (Italie centrale) des désordres graves se sont produits parmi les ouvriers à l'occasion de dispositions générales prises pour améliorer la fabrication.
Mais le ministère jugeant injustifiées les réclamations des ouvriers, car les dispositions nouvelles n'augmentaient pas les heures de travail et ne diminuaient pas les salaires a résolu de mettre la manufacture en grève.
Ordre a été envoyé de fermer les ateliers pour tout le personnel pour une période indéterminée.

Indes anglaises
L'inondation provenant de la rupture de la digue de Gohna, dans la province du Bengale, a détruit tous les bâtiments du gouvernement sur les bords de la rivière.
A Hurdwar, un torrent d'eau de six pieds de haut a envahi la ville; mais il n'y a eu aucun accident.
Tous les bâtiments entre Gohna et Hurdwar ont été détruits.
La digue était longue de 5 milles, la largeur d'environ 3/4 de mille. En certains endroits, elle était immensément profonde.

Athènes
Comme la récolte de raisins de Corinthe est inférieure, cette année, d'environ 60,000 tonnes, des indications ont été formées en vue de maintenir les hauts prix actuels.

Association anarchiste allemande
La National Zeitung dit que les principaux clubs ou associations des anarchistes allemands sont connus. Les villes suivantes sont connues comme ayant des endroits secrets où les affiliés tiennent leurs réunions : Brême, Lubbeck, Luedenscheid, Nordhausen, Rixdorf, Weissenfels, Forst, Mainz, Halle, Wiesbaden, Hambourg, Altona, Rummelsburg et Dusseldorf. A Berlin, les anarchistes tiennent régulièrement une séance par semaine. Il y en aura une à Rixdorf dimanche prochain.

Un fait à signaler
On nous affirme que certaines maisons de Turquie se procurent des échantillons des fabriques de Lyon, les envoient en Suisse, en Allemagne et en Autriche et réussissent à obtenir des imitations qu'elles vendent à 20 et 25 o/o meilleur marché que les produits de nos compatriotes.
Il ne nous semble pas inutile de signaler ce fait.

Les sources de la fortune nationale

Voltaire ne parlait-il pas plutôt de la métaphysique que de l'économie politique, quand il a émis l'opinion rappelée ici la semaine dernière? Mais je ne chicanerai pas mon spirituel contradicteur sur ce point secondaire.
Il est bien évident que si on veut discuter avec profit, pour ceux qui nous font l'honneur de nous lire, il faut entendre non seulement sur la valeur des mots, mais encore sur le caractère des phénomènes invoqués. Or, j'ai grand peur de ne jamais arriver à cette entente préalable, avec le « Lyonnais » qui accuse de protectionnisme ceux qui sont bimétallistes!

M. Edmond Théry, un maître en matière monétaire, a dernièrement démontré dans sa *Crise des changes*, que la baisse de l'argent métal a déjà causé les plus grands préjudices à la production française; ses arguments prouvent que nous devons pousser de toutes nos forces à la réhabilitation de l'argent, ou plus exactement, à sa réintégration dans son ancienne fonction d'instrument d'échange international, si nous ne voulons laisser entamer notre fortune nationale.
Et c'est après avoir acquis la conviction que cette thèse est conforme à la vérité des choses, que je me suis rallié au bimétallisme sans être devenu le moins du monde protectionniste. Au surplus, je vais essayer d'établir qu'on peut être partisan de la réhabilitation du métal blanc, sans pour cela rêver l'isolement commercial de la France.

Cela est si vrai, qu'il existe, en ce moment même, de l'autre côté de la Manche, un grand mouvement bimétalliste, qui entraîne les producteurs anglais vers le double étalon monétaire, et que les professeurs d'économie politique du Royaume-Uni se sont définitivement ralliés au principe du bimétallisme, tout en étant des libres-échangistes résolus. Ce mouvement, parti de Manchester, qui est le berceau de la liberté commerciale, a successivement gagné les grands centres industriels de l'Angleterre; seuls les rentiers anglais et les banquiers de la City (les véritables bénéficiaires de la hausse de l'or) résistent.

Et le phénomène le plus caractéristique de cette grande évolution — dont les industriels, commerçants, employés et ouvriers de l'intelligente région lyonnaise, saisis, soit tôt ou tard la portée, — c'est que toutes les corporations ouvrières du Royaume-Uni, si bien organisées, si aptes à concevoir et à défendre leurs intérêts, ont suivi le courant.
A la conférence bimétallique internationale de Londres, dont je viens de traduire le compte rendu in extenso, M. James Mawdsley, secrétaire des ouvriers de l'Union textile, membre du Comité parlementaire du Trades-Union Congress et du Comité de la Commission du travail, a fait les déclarations suivantes, au nom de ses mandants :

Permettez-moi d'affirmer que l'intérêt des capitalistes industriels et celui des salariés est identique dans cette question de circulation, car, si le capital ne trouve plus sa rémunération, il y aura, tôt ou tard, des irrégularités dans les emplois, et, forcément, des réductions de salaires. Parlant au nom des salariés, je dirai à cette conférence, et surtout au besoin sera, que nous ne voulons que de ces deux choses. Nous voulons de plus grands offres de travail, de façon à donner satisfaction à tout homme capable et désireux de travailler. Quant aux salaires, nous ne voulons pas de réductions. Au contraire, nous désirons voir les industries du pays si prospères, que les salariés puissent réclamer à juste titre et que les patrons soient en mesure de donner une forte paie, des salaires suffisants pour mettre les ouvriers à même de bien se loger, bien se vêtir, bien se nourrir, et de mettre de côté un petit pécule qui leur permette de quitter l'usine et de n'avoir pas besoin de la charité publique ou privée quand l'âge les obligera à cesser de travailler.

Un mot à propos du « bon marché » dont on parle tant. Pour ma part, je n'éprouverai aucune crainte si, sous le régime bimétallique, les choses augmentent quelque peu, car le renchérissement, s'il se produit, viendra de ce que la masse du peuple sera à même d'acheter d'avantage, ce qui signifie que sa puissance d'achat sera plus grande. Ne croyez pas que les prix des marchandises puissent hausser sans que le Travail, la plus importante de toutes les marchandises, en prenne sa part.
Ces deux paragraphes ne répondent-ils pas, point par point, aux objections de mon éminent confrère « Lyonnais », dont je me plais à reconnaître la courtoisie?

En effet, d'après les arguments développés la semaine dernière dans son article *Le prix de la vie*, il n'y aurait à Lyon et en France que des rentiers de l'Etat. Il semble croire aussi que l'unique élément de notre fortune publique réside dans les monnaies d'or circulant à l'intérieur du pays.
S'il en était ainsi, ses déductions (sauf en ce qui touche aux théories économiques qu'il me prête à tort) seraient fondées en partie, plus le prix général des choses s'abaîsserait et plus le rentier, conservant le même revenu, deviendrait riche et plus la vie lui serait agréable et facile.

Malheureusement — ou heureusement, suivant le point de vue auquel on se place — les privilégiés (rentiers, fonctionnaires ou pensionnés) vivant exclusivement des revenus que leur sert l'impôt public, constituent une faible mino-

rité des citoyens français. A côté d'eux apparaît la grande masse des travailleurs — patrons, employés et ouvriers — vivant de l'industrie ou de la terre, et le commerce n'étant que l'intermédiaire entre la production et la consommation, le sort des personnes vivant du commerce est étroitement lié à la prospérité de l'industrie et de l'agriculture — c'est-à-dire à la production.
C'est ici qu'il faut bien s'entendre et ne pas confondre l'effet avec la cause.
Non, ce n'est ni le rentier ni le propriétaire qui n'a pas permis de lui dire qu'il paraît avoir des idées un peu confuses sur le rapport qui existe entre le prix général des choses d'un pays et les conditions de l'existence de ses habitants.

Il déclare que la richesse de ce pays dépend exclusivement du pouvoir d'achat plus ou moins grand de la monnaie et y circule, et sans se préoccuper le moins du monde des sources qui amènent cette monnaie dans le pays, il nous dit :
« Vaut-il mieux que l'ensemble des objets nécessaires à la vie soit d'un prix élevé ou, au contraire, à bon marché? Est-il meilleur pour un peuple de payer toutes choses très cher que d'être assez riches pour que le prix de ces mêmes choses paraisse considérablement abaissé? En d'autres termes, vaut-il mieux être riche que pauvre? »

Eh oui! mon cher confrère, il vaut mieux être riche que pauvre; mais cette conclusion ne résulte en aucune façon de vos deux premières questions.
Vous supposez que la richesse d'un pays est en raison inverse du prix des choses nécessaires à la vie des citoyens? Mais la simple observation des faits ne vous démontre-t-elle pas, au contraire, que là où le prix général des choses (y compris les salaires) est le plus élevé, c'est précisément dans les pays très riches, comme l'Angleterre, la France et la Hollande?

Aussi bien, pour pouvoir beaucoup acheter (et ce sont les demandes répétées qui provoquent la hausse des prix) il faut posséder beaucoup de monnaie ou beaucoup de crédit — ce qui est une autre forme de la monnaie, — et quel que soit le bas prix du pain, du vin, du charbon, du sucre, des vêtements et des objets de luxe, on ne peut s'en procurer qu'à la condition de fournir leur équivalence en espèces.

« Il est bien plus facile — a dit en substance le représentant du *Trade's unions*, devant la commission d'enquête monétaire anglaise de 1887 — d'acheter un objet quelconque au prix de 10 shillings, quand on possède au moins 10 shillings, que d'acheter le même objet 5 shillings, si l'on a 2 shillings dans sa poche! »

Pour le rentier, sans aucun doute, il est préférable que l'objet ne coûte que 5 shillings, mais pour celui qui ne vit que par la vente de cet objet — c'est-à-dire qui existe par son usine, sa maison de commerce, sa terre, — ou par le salaire qu'il tire d'un de ces trois facteurs de la richesse d'un pays, le problème est tout autre.

Il faut, pour être à même d'acheter les objets nécessaires à sa vie et à la vie des siens, que le travailleur gagne, et dès lors toute la question est de savoir si la réduction générale des prix de ces objets ne déterminera pas aussitôt une réduction plus importante du pouvoir d'achat que son travail lui donnait avec les anciens prix.

Comment se décompose le prix des choses livrées à la consommation? En matières premières, salaires, frais généraux de toute nature : impôts, locations d'usine, d'immeubles ou de terres, transports, amortissement du matériel, assurances, etc., etc., et enfin, du bénéfice du producteur et de celui des divers intermédiaires qui mettront la production en présence du consommateur. Si la matière première est indigène, son prix de vente comprendra également la plupart des facteurs énumérés ci-dessus.

Or ce sont précisément tous ces facteurs du prix général des choses qui forment les sources multiples et sans cesse vivifiées de la fortune nationale... les revenus annuels servis aux rentiers de l'Etat sortent eux-mêmes de ces sources puisqu'ils sont fournis par l'impôt public.
Si, pour une raison quelconque, le prix général des choses vient à s'abaîsser sensiblement dans le pays, que se passera-t-il?

L'expérience du passé nous l'apprend d'une façon très précise :
Les détenteurs actuels de ces choses — industriels ou commerçants — subissent, au prochain inventaire, un préjudice proportionnel à la baisse, préjudice qui se répartira sur l'ensemble de la fortune publique.
Puis, par voie de répercussion, les facteurs de production constituant les nouveaux prix devront fatalement se réduire dans une proportion équivalente.

Ce producteur cherchera sans doute à rétablir son équilibre budgétaire en forçant sa production, — mais cette surproduction entraînera un nouvel avilissement des prix qui contraindra le producteur à régler son prix de revient sur les nouveaux prix de vente.
Vous voyez les conséquences de cette mesure : tout d'abord on réduira les salaires, des grèves éclateront sans que

les prix se relèvent, car elles favoriseront l'importation des produits similaires étrangers. En admettant que les salariés acceptent la réduction, si parmi les autres éléments du prix de revient, il en existe un certain nombre d'incompressibles, tels que : contrats de location; impôts; frais de transport, etc., etc., le producteur sera acculé à la faillite et tout son personnel à la misère.
M. Edmond Théry, dont je résume ici la thèse si brillamment soutenue, a analysé minutieusement les phénomènes observés dans les grands pays industriels (les pays riches), pendant les périodes de baisse générale du prix des choses : le résultat de cette analyse est que la baisse a toujours provoqué une crise économique des plus graves.

Sans doute, à la longue, l'équilibre finit par se rétablir entre le pouvoir d'achat du travail, du capital en œuvre et le prix général des choses... Mais que de ruines et de misères pour arriver au complet tassement!
Encore une fois — car je voudrais faire comprendre cette fois ma pensée — le rentier de l'Etat, dont les revenus ne sont pas atteints par la crise, est seul à bénéficier de la baisse générale des prix, puisque le même revenu lui permet d'obtenir un plus grand nombre de choses; — mais le capital en travail, les producteurs et la masse des salariés vivant de leur labeur quotidien, souffriront cruellement, car c'est sur leurs dos que s'effectuera le tassement des prix.

Je pense — pour me servir de l'expression de mon spirituel contradicteur — que nos concitoyens, parmi lesquels le rentier constitue une infime minorité, — sont trop pratiques pour s'y résigner jamais le jour où ils auront compris ces vérités!

En résumé, nous savons, par des preuves indéniables, que la démonétisation internationale de l'argent a provoqué, dans le monde, une hausse générale de l'or et, par répercussion, une baisse générale des prix dans notre pays; nous croyons, par suite de l'observation de ces faits, que cette hausse de l'or se poursuivra si on ne rétablit pas la concurrence faite au métal jaune, depuis l'origine de la civilisation, par son vieux rival le métal blanc.
Voilà pourquoi je suis bimétalliste, — sans être protectionniste, mon cher confrère!

C. R. WEHRUNG.

LA POLITIQUE

Si l'on en croit M. de Ségur, qui vient de publier, dans l'*Univers* de dimanche, un article très complet et très intéressant, la religion catholique et l'Eglise ont à se féliciter que le Parlement, malgré les adjurations éloquentes de M. l'évêque Freppel et de M. le comte de Mun, ait soumis le clergé au service militaire. Les amis de la religion redoutaient tout de la présence des séminaristes à la caserne; les ennemis de la religion en attendaient tout. Les uns et les autres se sont trompés. C'est ainsi que, souvent, la réalité réconcilie deux fanatismes en leur donnant tort à tous deux.

M. de Ségur nous apprend que, même chez les novices des congrégations religieuses qui font intégralement leurs trois années de service confondus avec tous les autres soldats, on ne signale pas ces déflections considérées comme fatales au temps de la discussion de la loi militaire. Il y a bien quelques rares jeunes gens que le séjour à la caserne détourne d'une vocation pieuse; mais c'est tout bénéfice, car il ne reste alors que des vocations éprouvées et des courages rendus virils par l'apprentissage de la vie militaire. Novices et séminaristes reviennent à l'Eglise, affermis, rompus à la discipline, entraînés dans les notions d'obéissance et de commandement, plus complets et plus hommes, pour tout dire en un mot. S'il y a quelque déchet — superficiel — dans leur tenue extérieure, leur piété, leur langage, cela n'a pas d'importance, et cela passe vite, au retour du régiment, dans les maisons et les milices cléricales.

Ce n'est pas tout. Non seulement les séminaristes et les congréganistes n'ont pas été « entamés » par la vie de régiment, mais ils ont entamé les autres. On craignait — ou l'on souhaitait — qu'ils fussent noyés dans la masse des conscrits indifférents à la religion, sinon hostiles et, dans tous les cas, railleurs. Ce n'est pas là du tout ce qui se serait passé, selon M. de Ségur et l'*Univers*. De jeunes soldats qui avaient perdu l'habitude des pratiques religieuses ont été gagnés par l'exemple de leurs camarades séminaristes. Ils ont appris de nouveau la prière, la confession et la communion. Tous les sacrements que l'on craignait, dans l'Eglise, de voir désertés par les futurs prêtres, ont retrouvé de nouveaux fidèles. De telle sorte enfin que M. de Ségur a conclu son article de l'*Univers* sur ces accents de triomphe : « On voit que le séjour des congréganistes à la caserne produit des fruits de conversion et de salut comme celui des séminaristes. Ils y apportent Jésus-Christ, la vie religieuse, les semences de la foi; chaque jour, ils y commencent, ils y achèvent des chrétiens, et il se trouve que les ennemis de Dieu, en voulant lécher l'Eglise et les congrégations, ont surtout réussi à christianiser l'armée. »

LA FRANCE VUE DU DEHORS

Voici la traduction des renseignements envoyés aux journaux italiens sur la situation de la soierie à Lyon le 25 courant :

« La situation semble s'améliorer un peu, les nouvelles du marché sont favorables aux sortes principales.
« Les acheteurs sont moins réservés. Les sortes nouvelles sont également appréciées. Des ordres supplémentaires importants sont arrivés de Paris. On attribue la reprise qui se dessine en ce moment à la crainte d'une nouvelle hausse des soies, mais nous croyons que le marché restera calme jusqu'à la fin de septembre, parce que les spéculateurs n'ont pas beaucoup de confiance dans le maintien de la hausse et que les besoins de la consommation ne sont pas très grands.
« La majeure partie des transactions continue à porter sur les étouffés noirs, damas, failles, duchesse, lustrines et polonoises.
« Les trames-laines reçoivent chaque jour des ordres importants d'Angleterre; on parle beaucoup des armures moirées, pour confections et des peaux de soie noires, tramées couleurs.
« Les moires françaises noires conservent une petite demande pour Londres et New-York.
« Un nouveauté, on parle surtout des damas double largeur, avec dessins de fleurs, en qualités supérieure.
« Les étoffes teintes en pièces sont négligées, sauf les cristaux tramés coton et les satin liberty.
« Les foulards laissent toujours beaucoup à désirer.
« Les velours sont recherchés dans les basses qualités poil shappe.
Sur le marché des soies, les transactions ont été fort actives cette semaine. On a traité d'importantes affaires en soies italiennes et japonaises.
Les soies françaises sont moins recherchées. Les achats sont faits en grande partie par les marchands et les filateurs; jusqu'à présent, la fabrique se réserve.
La hausse est de 2 à 3 fr. »

CHINE ET JAPON

Un de nos amis publie dans la *Politique coloniale* un article très documenté sur la situation respective de la Chine et du Japon. Nous en extrayons la conclusion ci-dessous qui résume parfaitement l'état des choses dans l'Extrême-Orient : tandis que le Japon est tout entier secoué par l'enthousiasme des premières victoires sur l'ennemi héréditaire, et s'arme avec l'élan d'un soulèvement national, la massive Chine, engourdie dans la béate contemplation séculaire de sa force, dont elle n'a d'ailleurs pas réussi encore à prendre conscience, ignore qu'elle est en guerre. Peut-être, au lendemain de l'explosion du « Kowshung », les fils du ciel a-t-il entendu un beau rapport où on lui narrait la honteuse défaite des petits hommes du Nippon !

Dans ces conditions, la victoire des Japonais, qui ne paraît pas douteuse à ceux qui connaissent bien les antagonistes, aura sur la Chine des effets qu'il est possible de conjecturer.
Vaincue, non plus par les barbares, ce qui ne compte pas, mais par des frères, elle aura « perdu la face ». La secousse morale peut l'arracher à sa torpeur et les Japonais alors auront fait, sans le vouloir, et subitement, l'éducation militaire et politique de la Chine.
Lancée dans l'aveugle des réformes pendant peut-être quinze ans, elle sera pour l'Occident européen un client sans égal et une source d'immenses profits industriels. Mais après, une fois outillée, elle prendra bien facilement la revanche cherchée et écrasera le Japon sans plus d'efforts qu'un marteau qui n'en a plus d'efforts qu'un marteau en mettes. L'Europe ne la laissera pas faire? Sans doute, mais alors il faudra livrer bataille; et le matin sera de taille à se défendre hardiment!

LES TROUBLES AU MAROC

Nous avons démenti les bruits relatifs à la mort du sultan. Malheureusement on doit s'attendre à ce que des bruits semblables soient répandus de temps à autre, non seulement parce qu'Abd-el-Aziz est un prince d'une maladie grave et que sa santé est, dit-on, assez branlée, mais surtout parce que, au milieu du trouble qui résulte de l'insurrection se généralisant de jour en jour, les rebelles ont un intérêt évident à augmenter encore la confusion.
Il n'y a pas en effet à dissimuler par un optimisme exagéré le péril de la situation intérieure de l'Empire. Dans toute une partie de la population, le mécontentement est général; la révolution de palais à laquelle le nouveau grand-voiv Ba-Achmet a procédé a été menée avec un acharnement tel que ceux qui ont souffert; et les victimes ne sont rien moins que les membres de la puissante et nombreuse famille des Oulad-Mokhtar-el-Djamaï. Ses deux chefs principaux, l'ancien grand-voiv El-Hadj-el-Maati et le ministre de la guerre, son frère, Si-Mohamed-Serir, ont été jetés en prison, et le traitement qui leur est infligé est celui des vulgaires criminels. Ils ne sont d'ailleurs pas seuls à avoir pâti de l'élevation de la famille de Si-Moussa, et il est vraisemblable que le nombre des mécontents sera grossi d'autant.

Sous Moulai-el-Hassan, avec le prestige d'un prince guerrier dont l'énergie était bien connue et dont le nom était redouté dans toutes les provinces, de semblables mesures de rigueur pouvaient inspirer la terreur et porter des fruits; elles auraient consolidé l'action gouvernementale. Au contraire avec un prince aussi politique, insouciant, et dont le seul acte a été de se débarrasser des ministres de son père, qui n'avaient contribué le plus à son élévation, il n'y a pas de doute que ces actes de violence ne fassent qu'irriter et ne soient un nouvel appoint à cette agitation qui couvait dès les premiers jours du règne, malgré une tranquillité apparente, et n'attendait qu'une occasion pour se faire jour.
Ce qui rend cette fermentation encore plus inquiétante, c'est que cette année que Moulai-Hassan avait réunie et qui l'entou-

vaît au moment de sa mort en pleine désorganisation, et que ce n'est pas un ministre de la guerre sans prestige et nouveauté...

Dans le Nord aussi, la situation est inquiétante; il faudra imposer aux tribus du littoral et des environs de Melilla en particulier les stipulations durcées traitées de Morakelch avec l'Espagne...

Tout cela, en lui joignant un état financier fâcheux en lui-même et rendu plus mauvais encore par l'indemnité de guerre due à l'Espagne...

LA CHASSE AUX ANARCHISTES

Rome, 27 août. Le règlement pour l'exécution des mesures de sûreté générale comporte 21 articles. Voici les principales dispositions: Le domicile forcé (domicilio coatto) s'exécute dans une colonie ou sur un point déterminé du royaume...

Les préfets ordonnent la dissolution des associations ou réunions tendant à renverser par des actes d'ordre social l'état de la République...

Depuis quelques jours, la stricte édit avertit que quelques jeunes anarchistes préparaient un manifeste pour inviter la population à se révolter contre la tyrannie bourgeoise...

Elle vient de réussir à mettre la main sur cinq de ces jeunes gens. Elle a découvert également l'imprimerie où se publiait le manifeste dont elle a pu saisir un grand nombre d'exemplaires...

Qu'on vienne, après cela, nier la puissance de la presse! La ville de Paris possède à Cempuis, un grand orphelinat où elle essaye le système d'éducation mixte usité en Amérique...

L'AFFAIRE DE CEMPUIS

Qu'on vienne, après cela, nier la puissance de la presse! La ville de Paris possède à Cempuis, un grand orphelinat où elle essaye le système d'éducation mixte usité en Amérique...

On ne désigne plus l'orphelinat de Cempuis que sous le nom de Porcherie, on traite naturellement son directeur d'anarchiste et de sans patrie, on se voile la face avec indignation parce que les pensionnaires sont allés à Mers prendre des bains de mer en commun sur la plage...

Quant à l'anarchisme des directeurs de l'établissement, cette imputation nous laisse sceptiques. Ce qui nous frappe bien dans ce récit, c'est que ces gens si brutalement pris à partie, gardent le silence et ne daignent pas répondre un seul mot aux outrages dont on les couvre...

Cette attitude nous donne beaucoup à réfléchir et nous voudrions bien savoir quel intérêt guide la presse parisienne dans cette scandaleuse campagne...

Admettons que ce soit seulement la punition des meneurs politiques et le soin de la moralité des deux cents orphelins de Cempuis qui la pousse à mener avec un pareil ensemble un semblable tapage...

L'ABBÉ BRUNEAU

L'exécution inminente de l'abbé Bruneau continue à surexciter l'attention générale des habitants de Laval et des environs.

La population entière du chef-lieu chôme, des familles au grand complet arrivent en bandes, portant des paniers pleins de provisions et s'installent devant la place.

Quant à M. Deibler, il a reçu l'ordre de ne pas se montrer. On a murmuré et on murmure ferme contre M. Dominique; on croit maintenant que c'est à lui qu'est due la remise de l'exécution du criminel d'Entrammes.

Les personnes qui ont suivi l'affaire Bruneau estiment que l'ex-vicaire ne mérite pas toutes les démarches qui sont faites et tous les dérangements qu'elles causent.

La situation politique que M. Dominique s'est faite à Laval est maintenant fortement atteinte. La population lavalaise est de plus en plus surexcitée. Si, par extraordinaire, la peine de l'abbé Bruneau était commuée, cette population sortirait assurément de sa réserve et se livrerait à quelques scènes scandaleuses.

Le défenseur de l'abbé Bruneau a été reçu hier matin à 9 heures, par M. Casimir Perier. L'audience n'a pas duré plus d'un quart d'heure, M. Dominique n'a pas naturellement voulu faire connaître la réponse du président à la demande de grâce qui lui a été faite...

Le préfet, qui était à Paris hier soir, est rentré ce matin. On avait fait venir 50 hommes pour maintenir la foule. Ces troupes étaient commandées depuis minuit.

Par suite de l'affichage en ville d'un placard portant: « Il nous faut la tête de Bruneau ou celle de Dominique », la police a dû redoubler de précautions.

M. Deibler a refusé de faire connaître les noms de ses trois aides qu'il a fait inscrire sur le registre de l'hôtel avec cette mention: « M. Deibler et ses aides ».

LES Réformes douanières aux États-Unis

Voici les principales innovations de la nouvelle loi douanière, votée par les deux Chambres du Congrès des États-Unis. Les sucres bruts payeront 40 o/o ad valorem, plus 1/8 o/o pour les sucres supérieurs en couleur au n° 16 du type hollandais...

Le saumon de fer, qui payait de 26 o/o à 41 o/o payera de 15 o/o à 21 o/o. Les droits sur le minerai de fer sont réduits de 33 à 23 o/o; sur les débris de fer de 48 o/o à 28 o/o, et sur les débris d'acier de 43 à 26 o/o.

Le fer en barres qui paye de 25 à 33 o/o, payera de 16 à 34 o/o. Les lingots d'acier (payant actuellement de 29 à 36 o/o) payeront de 20 à 40 o/o; les clous (qui payent de 23 à 45 o/o) payeront de 26 à 30 o/o; le droit sur les vis (actuellement de 47 à 111 o/o) sera réduit de 33 à 67 o/o; le droit sur les feuilles de plomb est réduit de 37 o/o à 18 o/o; sur le nickel de 23 o/o à 14 o/o; sur les objets de métal, de 45 à 35 o/o; le droit sur les vêtements et tissus de coton, ne comptant pas plus de 100 fils, et non blanchis, est réduit de 35,17 o/o à 35,05 o/o; sur les tissus blanchis, de 38 à 26 o/o; sur les mêmes colorés et de 41 à 26 o/o; sur les mêmes de coton, comptant plus de 100 fils, non blanchis, de 42 à 34 o/o; sur les mêmes blanchis, de 43 à 38 o/o; pour les mêmes teints, colorés etc., de 44 à 38 o/o; le droit sur les fils de laine passe de 27,08 o/o à 30 o/o et sur les châles de laine, de moins de 2 fr. par livre, de 136 o/o à 135 o/o.

Les droits sur les couvertures (actuellement de 80 o/o à 104 o/o) est fixé à 35 o/o; sur les chapeaux ou bonnets de laine (actuellement de 86 o/o à 105 o/o), 35 o/o; sur les vêtements de moins de 2 fr. 50 par livre (actuellement de 85 à 104 o/o), de 25 à 35 o/o.

Le gouvernement français n'est pas resté indifférent à ce changement. Il en a suivi les phases avec soin et non sans avantages à en juger par les réductions de taxes qui vont profiter au commerce français, si le président Cleveland appose sa signature sur le texte voté lundi dernier.

Les négociants français placent sur le marché américain, bon mal an, pour un million de francs de marchandises par jour. L'an dernier, ces ventes ont atteint 76 millions de dollars qui ont nécessité le versement à la douane d'environ 36 millions de dollars, soit près de 50 o/o de la valeur des articles importés.

Si le nouveau régime avait été appliqué le consommateur américain n'aurait eu à verser au fisc que 25 millions, soit un tiers seulement de la valeur. Évidemment, si un droit de 50 francs sur un objet de 100 francs n'est pas suffisant pour écarter tous les acheteurs, un droit de 33 francs seulement paraîtra, à beaucoup de consommateurs, plus supportable et ils se feront pour le fabricant français, renommé pour la bonne qualité de son travail, recevra, grâce aux droits moins élevés, plus d'ordres que par le passé.

Parmi les articles français favorisés, ceux qui touchent à l'habillement sont les mieux traités; les lainages, les soieries ordinaires ou mélangées de coton sont mises à la portée des bourses modestes; les plumes et les fleurs artificielles, la chapelierie, les bijoux, les boutons, un grand article d'industrie parisienne, sont l'objet d'un traitement de faveur. Nous pourrions également offrir à nos collègues des sociétés coopératives de toutes les marchandises dont elles ont ou pourraient avoir besoin, pour entretenir leur vente quotidienne et satisfaire les demandes des coassociés et même des étrangers à la coopération.

Y aura-t-il un seul magasin général à Paris ou établira-t-on des magasins régionaux. Je vois d'ici un magasin d'épicerie en coopération demander par le télégraphe un paquet de chicorée qu'on lui enverra par la poste? Il faut pourtant être logique. Pour quoi cet intermédiaire fort coûteux, en établissement matériel, en personnel, en frais généraux imprévus.

Toujours soulever de ces propositions impetives qui ne font qu'entraver les plus simples transactions. Laissez donc les sociétés coopératives...

moitié les droits et ramène la taxe à 42 fr. par hectolitre.

Mobilier, tapis, rideaux, porcelaines, cristaux, voitures, sont dégrèvés. Les œuvres d'art sont toutes, comme nos livres, admissibles désormais en franchise. Nos artistes sont les seuls à fournir les États-Unis de peintures, d'aquarelles, de sculptures. Aujourd'hui qu'il y a plus de droits, ils pourront envoyer aisément leurs œuvres.

Si le tarif est profitable à l'ouvrier et au manufacturier français, il l'est bien davantage à l'ouvrier et au manufacturier américains. Le vote de lundi a été comme le coup de cloche d'appel au travail.

Les bureaux d'octroi, dont les entrepôts regorgent de marchandises, sont envahis par les importateurs qui préparent leurs dédouanements dans des proportions inconnues jusqu'ici. Les sucres qui étaient en franchise encore, mais auront à payer demain, peut-être, 40 pour 100 de droits, donnent lieu à des batailles, chacun voulant sauver ses sacs avant la mise en vigueur du droit.

Les manufacturiers ouvrent leurs portes; les fourneaux se rallument. Jamais les aciéries de Pittsburg n'ont reçu d'autant d'ordres.

Les fabrications de peluches du Connecticut rappellent leurs ouvriers; à Chicago, les grévistes font queue pour retrouver leurs places soit chez M. Pullman, qui reprend son travail, soit aux abattoirs, où des ordres urgents de Chine et du Japon font doubler les équipes. Plus de « pélerins » ou de « croisés » du travail. Tous ont fui de Washington, non sans avoir roué de coups le malheureux fils du général Coxey, le grand lâcheur, néanmoins candidat aux élections prochaines.

MAUVAISE DÉFENSE

On comprend que le service des contributions indirectes se défende et que la prime soit pour le monde des « indicateurs » un alléchant appât, mais faudrait-il ne pas donner lieu à des abus d'un genre particulièrement regrettable.

Le titre d'indicateur pour la compagnie des allumettes est légendaire; il s'agit à une table de café, au moment où le garçon a le dos tourné il vide un porte-allumettes, y glisse un produit de contrebande... Une heure après on vient faire une perquisition, on saisit le corps du délit et l'on dresse procès-verbal. Tout homme empêche la prime.

Nous ne disons pas qu'il en soit toujours ainsi, mais le fait s'est produit, il est trop simple d'ailleurs pour n'avoir pas été tenté.

C'est un incident du même genre — section des tabacs cependant — dont les journaux s'occupent depuis quelques jours. Et vraiment l'administration se défend de piètre façon.

La victime, — en ce cas le délinquant est naturellement la victime et paie l'amende — c'est un garçon de café de l'avenue d'Orléans. Il y a quelques jours, deux consommateurs attablés parlent cigares devant lui et proposent au malheureux une boîte de contrebande sur laquelle il y avait gros à gagner.

C'était voler le fisc; le garçon de café ne trouva pas dans sa conscience la force de repousser une pareille aubaine; il prit rendez-vous pour le lendemain soir, près du Lion de Belfort, et des mains complaisantes d'un des consommateurs de la veille il reçut contre argent comptant la précieuse boîte.

Il n'avait pas fait vingt pas que deux hommes surgirent, lui mirent la main sur l'épaule, déclenchèrent leur qualité et firent épouvanter au garçon de café interloqué qu'il portait sur lui une marchandise de contrebande.

Singuliers inspecteurs, on en conviendra! Le coupable était pris sur le fait. Cependant il lui fallut verser une caution de 300 francs pour obtenir d'être laissé en liberté.

Il y avait connivence, ou pour le moins c'était l'indicateur qui avait vendu les cigares fraudés. C'est à peine si l'administration s'en est défendue. Ceux des journaux qui se sont adressés aux contributions indirectes ont eu une réponse des plus vagues, assez inattendue en vérité. L'administration était contrainte d'employer des indicateurs ne faisant pas partie de son administration, à plus ni moins que la préfecture de police, et de ce personnel accidentel elle ne pouvait répondre; on verrait quand l'indicateur viendrait toucher sa prime et l'on opérerait une confrontation; on a même parlé d'une mesure de rigueur à prendre; on peut se demander laquelle; puisque l'indicateur ne fait pas partie de l'administration, il est hors des atteintes.

Elh bien! nous eussions voulu un peu plus d'empressement et même d'indignation parmi ces messieurs des bureaux. Les indicateurs ne font pas partie des cadres de l'administration, soit! mais on les connaît du moins, on sait leur adresse. Il fallait au plus tôt opérer une confrontation avec la victime de ce petit guet-apens, et si l'accusation était prouvée, remettre le coupable à la justice; il était inutile, nécessaire de savoir si aucune connivence n'existait entre l'indicateur et les agents qui s'en allaient verser minut par minut des cigares de contrebande auprès du monument du Lion de Belfort!

On ne saurait laisser dans le public la pensée que la loi peut, même accidentellement, donner lieu à de pareils trafics.

Huitième Congrès DES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION

Troisième séance. J'ai été très surpris en pénétrant dans le grand salon de l'Hôtel de Ville, où se tenait majestueusement la troisième séance du congrès, en présence d'une assistance d'autant plus clairsemée qu'elle est plus intéressée aux discussions et aux interpellations des congressistes.

aller elles-mêmes à la source de ce dont elles ont besoin, et supprimer tous ces frais inutiles qu'un simple commerçant sait éviter aujourd'hui par suite de la facilité des communications qui existe maintenant entre le producteur direct et le vendeur. C'est l'indépendance qu'il faut à la coopération l'indépendance à la mutualité et à la collectivité.

Tous ces impédiments qui surgissent en ce moment dans l'imagination inventive des congressistes feraient croire qu'il y a parmi eux beaucoup moins de coopérateurs pratiquant que d'intéressés à se créer des sinécures dans l'organisation mal équilibrée encore de la coopération.

Une autre question bien singulière a été soulevée; cependant elle est résolue depuis longtemps, à Lyon surtout. Vous voulez confier la gestion d'une coopérative, à une commission centralisant entre ses mains, les achats des marchandises, le prix de revient de vos achats, le prix de vente; en un mot, la partie essentiellement mercantile et commerciale qui concerne l'offre et la demande.

Erreur complète on ne sait donc pas par expérience ce que vaut ce système de commissions et de conseils de direction composés le plus souvent de gens qui tirent chacun un angle de la couverture pour en avoir le plus large morceau.

Dans toute opération, commerciale, financière ou coopérative, il faut une unité absolue d'action, une direction qui ne soit pas tiraillée en tous sens par des avis contraires, il faut dans vos coopératives et dans chacune un gérant.

Choisissez le honnête; si y a eu des abus, c'est possible et il y en aura encore; que les co-associés prennent leurs précautions pour sauvegarder leurs intérêts, c'est leur affaire et ils ont d'ailleurs comme dans toute mutualité, droit de contrôle.

J'ai trop l'expérience de ce qui passe dans toutes les sociétés quelles qu'elles soient, qui sont constituées sur les principes du mutualisme pour ne pas signaler les inconvénients d'une direction collective.

Tiraillements perpétuels dans les décisions, lenteurs administratives, et manque absolu du coup d'œil commercial qui comprend que le temps est de la monnaie.

Les honnêtes gens ne pas se encore assez rares pour ne pas choisir parmi les plus sages.

Je n'ai pas l'habitude qu'un sujet de mon genre donne des avis sans avoir même voix au chapitre.

J'aurais au moins discuté, avec le concours de la raison et sans la coopération de l'esprit... B.

LE BANQUET

Le congrès s'est terminé ce soir par un banquet; plusieurs discours importants ont été prononcés par M. Bernadet, du familistère, de Guise, M. Ménard, de la Ruche Lyonnaise, M. Fitch, président du comité central de la coopération, M. Bontran, de Lyon, M. Kergall, directeur de la Démocratie rurale, dont nous reproduisons l'allocation, M. Chiouls, M. Bleton, notre ami et confrère, M. Buisson, M. Labiche, etc.

L'heure avancée à laquelle on s'est séparé — minuit — nous oblige à renvoyer à demain le compte-rendu détaillé.

Voici le texte du toast porté par M. Kergall: A ce Congrès de la participation aux bénéfices qui, l'honneur de nous réunissant toutes les branches de la coopération, a été un toast à l'Épicerie. A la fin du Congrès coopératif 1894, je porterai, si vous voulez bien le permettre, un toast à l'Idéal et ce sera le même toast.

Entre l'Épicerie, l'intérêt matériel et individuel, et l'Idéal qui est l'antithèse, il est pourtant, me diriez-vous, quelque différence. Il y a à même un abîme. Il y a tout un monde, mieux encore qu'entre les deux pôles.

La première, je vous la livre, je l'abandonne à vos dédaîns et à vos antipathies légitimes et je m'en rapporte à l'expérience que vous en avez faite à vos dépens, au souvenir que vous avez eu de ces déceptions et de ces mécomptes, au lieu d'être les clients de la coopération vous êtes ceux de l'Épicerie du coin, pour faire prompt et haute justice de cette détestable «Épicerie». Et si j'avais l'imprudence de vous proposer de lever vos yeux de l'honneur de cette Épicerie-là, il est probable que c'est en levant le talon pour l'écraser que vous me répondriez.

L'Épicerie coopérative, la votre comme la nôtre, n'est que le résultat de l'association des individus de la «Épicerie», on appelle les syndicats agricoles les enfants de l'«Engrais». L'Épicerie coopérative est aussi l'intérêt, l'intérêt qu'on a continue d'opposer à l'«Idéal» et de voter au mépris de tous ceux qui ont un idéal dans la tête ou dans le cœur.

Mais il y a aussi intérêt et intérêt. Il y a l'intérêt individuel, l'intérêt du «moi» haineux et égoïste, collectif, qui est surtout l'intérêt des autres.

C'est cet intérêt des autres que vous avez eu en vue quand, nous souvenant de la maxime si vraie de Tocqueville qui dit que pour parler d'abord d'un intérêt matériel immédiat, vous avez débuté par rendre à la démocratie française les intérêts matériels de l'Épicerie.

considérées comme nulles ainsi que les délibérations qui en ont été les conséquences et que des élections générales auront lieu avant le 1er novembre prochain.

D'autre part, pour décharger toutes les responsabilités, le congrès a décidé que la vérification de l'administration Grandjean sera soumise à une expertise faite par un expert juré, mais il mettra à la crise actuelle, la démission générale sera donnée préalablement on tout au moins en même temps que la nomination de l'Expert.

Dans la réunion de la 230e société des agents P.-L.-M. à la Boule-d'Or, sur la proposition de M. Petit, président, il a été fait à la fin de la séance, une quête pour couvrir les frais faits par les délégués de Lyon. Cette quête a produit la somme de 25 fr. 50.

Le congrès a pris fin hier. Tous les délégués se sont séparés en se donnant rendez-vous à l'année prochaine. A. B.

AU PAYS DE L'OR

Sir M. Fraser, le représentant à Londres de l'Anstracie occidentale, donne au Central News des renseignements intéressants sur la richesse aurifère de cette partie de l'Australie.

Il n'y a pas lieu, dit-il, de s'inquiéter de la durée de l'extraction de l'Or. Pendant des années, on admettait l'existence de riches mines aurifères, mais les pionniers ayant trop longé la côte, leurs découvertes n'avaient pas été nombreuses. Ce n'est que depuis cinq ans que de riches conches aurifères ont été découvertes à cent et deux cent milles dans l'intérieur, et c'est seulement de cette année que date la mise en exploitation des principales.

J'ai toujours cru, dit-il à la richesse inépuisable de l'Australie occidentale, et je crois que nous n'en sommes qu'au début. M. Aardman, le géologue, mérite les plus grands éloges. Si nous ne sommes pas plus avancés dans la période actuelle, il faut attribuer à notre situation climatique et à l'éloignement de la mer.

Vers juillet 1894, le district de Roebourne produisait une quantité considérable d'Or, et à Pilbarra et Ashburton, les résultats étaient excellents. Vers la même époque, on a découvert à 300 milles à l'est de Perth, à Jilgarn, des couches de bon rendement, que l'on dénomme Southern Cross.

Au printemps dernier, nous avons exposé à Londres et ailleurs, des échantillons de l'extraordinaire découverte de Reward-Clain, à Bayley; à neuf milles plus loin, au sud, nous avons trouvé la riche mine de Londonderry, et nous apprenons aujourd'hui par câble, la découverte faite à quelques milles de Coolgardie, de la plus riche mine qui soit au monde.

Les gîtes aurifères, ajoute-t-il, s'étendent des collines Dundas, au sud, à la rivière Ord, au nord, soit une superficie de 1.200 milles; si ne s'en suit pas que tout ce parcours soit aurifère, mais il est permis de dire, d'après les découvertes actuelles, qu'il en est ainsi dans la plus grande partie. On ne peut que faire des conjectures sur la richesse cachée, mais il semble certain que nous produirons plus d'Or qu'aucun des autres continents.

Pour faciliter les moyens de communications, nous construisons actuellement des lignes de chemins de fer: activement le ligne devant relier Coolgardie à Southern Cross, une longueur de 300 milles, est en voie d'achèvement; celle qui relie Upper Murchison, de 300 milles aussi, sera bientôt livrée à la circulation, de sorte que nous serons reliés à un bon port de mer, et que nous espérons un prompt développement de nos mines. Nous étudions en outre la création d'autres lignes pour relier les districts des mines au nord.

Sir Fraser termine l'entretien en affirmant qu'un émigrant fort, travailleur, trouvera en Australie, un avenir des plus brillants et que celui qui voudrait se tenir à l'écart des entreprises aurifères pourrait vivre heureux et sans inquiétude dans une ferme, avec un pécule de 300 livres sterling. C. H.

COURRIER MARITIME

Nous donnons ci-dessous la liste des prochains départs des paquebots-poste pour les principales lignes d'outre-mer.

Le nombre des personnes qui ont à correspondre avec les colonies et l'étranger s'accroissant chaque jour, les renseignements ci-dessous prennent une importance de plus en plus grande.

PAQUEBOTS-POSTE PROCHAINES DÉPARTS. Amérique centrale et Antilles. — Le 9 septembre, de Saint-Nazaire, l'Amérique (Transatlantique). Le 3 septembre, de Marseille, le Polynésien (Messageries maritimes).

États-Unis. — Le 1er septembre, du Havre, la Bourgogne (Transatlantique). Inde, Chine et Japon. — Le 2 septembre, de Marseille, Saghalien (Messageries maritimes).

Mexique et la Havane. — Le 21 septembre, de St-Nazaire, la Navarre (Transatlantique). Madagascar et les Mascariques. — Le 12 septembre, de Marseille, Amazone (Messageries maritimes).

Les Sports

CHAMPIONNAT DE L'ISÈRE. Le Sport vélocipédique grenoblois a décidé de faire courir le championnat de fond de 100 kilomètres, sur la piste de l'Esplanade à la date du 9 septembre.

LE MONUMENT CARNOT

Etat des sommes versées à la recette municipale, dans les journées des 27, 28 et 29 août 1894.

Table with 2 columns: Commune and Amount. Includes La commune de Caluire-et-Cuire (300 fr), La commune de Couzon (Rhône) (30 fr), etc.

AVIS

Vendredi matin, 31 août, nos lecteurs recevront avec le numéro du NOUVEAU LYON une prime absolument gratuite: la première édition de LA MARCHANDE DES QUATRE SAISONS.

Chronique Locale

Bulletin météorologique (6 h. soir). Pendant la soirée et la nuit dernières, des phénomènes ont encore eu lieu sur nos contrées; ce matin, vers 4 heures, un violent orage a passé au nord-ouest de Lyon, se dirigeant du sud-ouest au nord-est; nombreux et vifs éclairs étaient visibles surtout sur la Bresse, accompagnés de roulements de tonnerre et d'une faible pluie.

Aujourd'hui à Lyon, hauteur barométrique à 4 heures du soir, 763mm. Pluie depuis vingt-quatre heures, continue.

Températures extrêmes: à l'ombre, minimum +13°; maximum -30°; à l'air libre, minimum +10°; maximum +38°. Probable: Beau et chaud.

Nécrologie

Nous apprenons avec un vif regret la mort de M. Julien Lagrange, avocat à la Cour d'appel de Lyon, ancien magistrat.

M. Julien Lagrange, frère de l'honorable conseiller général du canton de Neuville, appartenait à une famille de magistrats qui avaient honoré la Cour de Lyon dans les hautes fonctions. Comme son frère et comme son oncle, le président Baudrier, Julien Lagrange était entré dans la magistrature et avait deviné l'utile plus bel avenir, lorsqu'en 1880 il abandonna le poste de procureur de la République à Saumur.

Depuis lors, rentré au barreau de Lyon, il partagea son temps entre le Palais et ses occupations artistiques. On le connaissait comme un musicien distingué, un véritable artiste.

M. Julien Lagrange laissera d'unanimes regrets. C'était un homme d'une grandiosité de manières, d'une affabilité exquise, un parfait gentleman dans toute la force du terme.

Examen spécial militaire

Les examens oraux pour l'admission à l'École spéciale militaire en 1894, commenceront à Lyon le 15 septembre prochain, à 6 h. 3/4 du matin.

École polytechnique

Sont admissibles pour la région lyonnaise, aux épreuves orales: MM. Bombe de Villiers, Bruin, Butaux, Gastex, Dujour, René et Gabriel Fauconnet, Faysse, Perrier, Geminard, Grasset, Gamzon, H. Girard, Lannes, Joly, Larfeuilleux, Janicot, Meunier, Pellissier, Pingon, Pollier, Schœneder, Ygonin, Zambacaux.

La Saint-Fiacre

Les horticulteurs, maraichers, fleuristes et jardiniers de la Demi-Lune et du Point-du-Jour célébreront aujourd'hui la fête de saint-Fiacre.

Les jardiniers ont adopté saint Fiacre pour leur patron en souvenir du moine dénommé, qui se livra jusqu'à sa mort à la culture des fleurs et en créa plusieurs espèces.

Il y a plus d'un siècle, existait à Paris une auberge où se réunissaient les maraichers, et qui, pour cette raison, portait l'enseigne de «A saint Fiacre».

Le propriétaire de cette auberge eut le premier l'idée de créer un service de voitures publiques. Ces voitures prirent le nom de l'établissement où on les louait.

Depuis ce temps-là saint Fiacre est devenu également le patron des cochers.

M. de Lanessan à Lyon

M. de Lanessan, gouverneur général de l'Indo-Chine, est arrivé hier à Lyon; il est descendu chez M. Faure, conseiller municipal.

De passage à Lyon

M. Poincaré, ingénieur inspecteur des ponts et chaussées, oncle de M. Poincaré, ministre des finances, arrivé hier à Lyon, est descendu à l'hôtel Collet.

Réouverture de la Scala

Nous rappelons à nos lecteurs que la réouverture de la Scala aura lieu le 1er septembre. On interprétera spécialement, à la Scala, l'opérette de la comédie. Groupe de 40 personnes.

Les Chouans au Grand-Théâtre

M. Campocasso se propose d'inaugurer la saison théâtrale par Les Chouans, le beau drame historique tiré du roman de Balzac par H. Bayet et G. Barton, et qui a eu un si grand succès sur la scène de l'Ambigu.

Nous aurons le plaisir de voir, dans le principal rôle de la pièce une ancienne et charmante pensionnaire des Célestins, Mlle Laure Fleur, aujourd'hui passée au rang d'étoile lyonnaise, qui a créé avec un rare talent le rôle si passionné de Marie de Verneuil.

Voilà une bonne fortune pour Lyon si privé de bonnes représentations depuis quelque temps.

Nous pouvons ajouter que M. Campocasso montera Les Chouans avec un grand luxe de mise en scène.

La pièce se jouera dans les beaux décors de l'Ambigu prêtés gracieusement par M. Grisière à son collègue lyonnais.

Elle sera interprétée par tous les artistes de la création, sauf deux ou trois, retenus à Paris par les nécessités du service.

La première représentation aura lieu au Grand-Théâtre, le vendredi 31 août au 1er plus tard, samedi 1er septembre.

De passages à Lyon

Parmi les étrangers de marque actuellement à Lyon, citons les suivants qui sont descendus à l'hôtel Collet: M. le prince Jean Obolensky et sa famille, de St-Petersbourg; la princesse Cantacuzène; S. E. M. Delyanis, ministre de Grèce à Paris; M. le comte de Monthon, ambassadeur de France à Athènes; le général russe Horbatsky; le commandant Berger, attaché à la légation de France à Constantinople; M. de Cassagnac et sa famille; S. E. Saïd-Bey, neveu du kédive d'Égypte, son secrétaire et plusieurs officiers anglais; la comtesse de Strackowsky, de Moscou; le professeur Storcesca, de Budapest.

FAITS DU JOUR

Mardi, à midi et demi, un enfant de 12 ans, nommé Louis Barbier, se précipitant sur le bord de la rampe qui conduit de l'entrée du Pont-Montant au bas-port du quai de Vaise...

Un escroc. — Le nommé Mullier, Joseph, n'est pas un escroc ordinaire, tout s'en faut. D'ailleurs distingué et de tenue irréprochable...

Un hôtel-dieu. — On a transporté, mardi soir, à l'Hôtel-Dieu, pour y être pansé, M. Léon, 26 ans, demeurant rue Dugues-Claude...

Commencement d'incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré mardi soir, à 10 heures, chez M. Vignon, rouennier, route de Crémieu...

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Par arrêté de M. le Préfet du Rhône, M. Marmonier, conseiller général du Rhône, à Belleville, a été nommé membre de la commission de surveillance du syndicat anti-phylloxérique de Charentay, en remplacement de M. le D^r Martel, décédé.

Belleville. — La foudre. — La foudre est tombée mercredi matin sur la maison de M. Montégl, habitant à Belleville. Pas d'accident de personnes. Un partie du toit a été endommagée.

Conseil municipal. — Le Conseil municipal, réuni mardi, a élu maire de Belleville, au premier tour de scrutin, M. Dargaud, négociant, par 16 voix sur 21 votants.

M. Desvoys, a été nommé deuxième adjoint par 18 voix sur 21.

Incendie. — Un incendie s'est déclaré mardi au hameau d'Arginy, commune de Charentay, dans le château de M. de Rosemond, et a détruit des remises et des hangars.

St-Etienne. — La crise municipale. — M. le préfet vient d'accepter les démissions des treize conseillers d'émigration. Il est probable que les élections complémentaires prochaines auront lieu le 30 septembre.

Montre volée. — Une montre en or, d'une valeur de 200 francs, a été volée au nommé Victor Gervy, cafetier, 65, rue de Lyon.

Accident. — Hier soir, M. le docteur Béguet, passait en voiture sur la place Maréchal, lorsqu'il fut heurté par un cheval qui se cabrait. M. Béguet fut projeté sur le sol. Il n'a eu aucun mal.

Accident du Chambon. — Le malheureux Perraton a succombé aux suites de ses blessures.

Outrages aux agents. — On a arrêté le nommé Robert, 37 ans, 99, rue Royet, pour avoir traité les agents de canailles et de voleurs.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

Un onghand. — Boudard Jean, 67 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage.

livret de la Caisse d'épargne de Lyon dont il ne put expliquer la provenance. M. le maire l'a fait conduire sous bonne escorte à Condrieu et remettre à la gendarmerie qui a prévenu le parquet de Lyon.

Haute-Loire. — Le Puy. — Accident. — Un jeune homme de 25 ans, Eyraud, conduisait à Ray-le-Froid un rouleau de 2-300 kilos.

Non loin de la Roche-Longue, on a trouvé son cadavre, la tête complètement écrasée. On croit qu'il était assis sur un des brancards, il sera tombé.

Loude. — Cinq maisons incendiées. — Le feu s'est déclaré hier chez la veuve Rosalie Cloupet qui avait laissé près du foyer ses deux petits-fils âgés de 6 et six ans.

On croit que le feu de l'âtre s'est communiqué à un fagot de bois de pin. L'incendie a été par un vent très violent, s'est propagé avec une extrême rapidité. En moins d'une heure cinq maisons étaient détruites.

C'est grâce à une pompe venue de Saint-Jean-Romain que l'on a pu préserver trois autres maisons.

Une seule maison était saine. Les démolitions des maisons voisines ne s'élevaient qu'à quelques centaines de francs. Plusieurs ménages sont dans la misère.

Ardeche. — Serrières. — Foire. — La grande foire du 1^{er} septembre aura lieu samedi prochain. C'est l'une des plus anciennes de l'année. Il s'y fait de très nombreuses transactions.

Limony. — Noyé. — Le nommé Bouchet avait péri mardi matin, lorsqu'il se baignait dans les bords du Rhône, au hameau d'Arcoules, le corps d'un homme paraissant âgé de 60 ans.

De la taille de 1 m. 65, cheveux gris, chauve, complètement rasé. Son corps paraissait n'avoir séjourné que cinq ou six jours dans l'eau.

Drome. — Valence. — Noyade. — Hier, quatre enfants se baignaient dans le Rhône près de la Morgue lorsque l'un d'eux ayant perdu pied, se cramponna à un de ses camarades, qui perdant pied à son tour, fut entraîné par le courant, et les deux enfants disparurent.

Des recherches, faites immédiatement par plusieurs mariners, restèrent infructueuses. Ces deux enfants, Bonnet, âgé de 11 ans, et Sabatier, âgé de 8 ans, habitant Bourges-Valence.

C'est un triste événement a produit une profonde émotion dans notre ville.

Vol. — L'autre nuit, des malfaiteurs ont pénétré chez M^{lle} veuve Jumillon, au quartier Thabor.

Après avoir fracturé plusieurs meubles, ils ont emporté des valeurs et différents objets.

Conférence socialiste. — La conférence annoncée par le Comité socialiste a eu lieu au théâtre.

Huit cents personnes se pressaient dans la salle et dès le début, la réunion devint houleuse, trois des principaux orateurs, Jaurès, Guesde et Chauvin, s'étant fait excuser. La formation du bureau fut déjà laborieuse et lorsque le président annonça que les trois orateurs s'étaient fait excuser, le boucan devint effroyable.

M. Carnaud, député de Marseille, cherche à se faire entendre, mais, le tumulte grandit, et c'est au milieu des interruptions et des sifflets que l'orateur développe ses théories.

A l'issue de la réunion, un ordre du jour blâmant le Parlement d'avoir voté les lois scélérates, a été voté à mains levées.

Romans. — Incendie. — Un incendie s'est déclaré hier nuit, vers minuit, chez M. Vallon, propriétaire au quartier de Pizangon.

L'incendie est évidemment dû à la malveillance, car, en même temps que le feu se déclarait dans trois meules, une grange servant de hangar sous lequel était entreposée une charrette de fourrage, prenait feu également.

Les pompiers de Romans, suivis de la pompe du 75, des pompes de Bourg-de-Bref, attaquent aussitôt les meules de foin à proximité de la maison d'habitation, tout secours devenant inutile du côté du hangar.

La gendarmerie a commencé aussitôt une enquête. Les pertes s'élevaient à 6.000 fr., couverts en partie par une assurance, le reste étant seulement assuré et gravis et en pertes.

Société de tir du 110^e territorial. — Le 1^{er} grand concours de la société de tir du 110^e, s'ouvrira dimanche, au stand des récoltes. Le concours d'admission aura lieu le dimanche suivant, assurément les séances et viendront se disputer les prix qui sont d'une grande importance.

A la suite de samedi on pourra les voir exposés dans la vitrine de M. Mazet, côté des Cordeliers.

Le concours se terminera par une distribution solennelle.

Société de secours mutuels des cloniers et gâcheurs de Romans et de Bourg-de-Péage. — Cette société célébrera sa fête annuelle dimanche.

Les membres sociétaires et honoraires qui voudront assister au banquet qui aura lieu chez M. Baude, cours Bonnevaux, sont priés de se faire inscrire chez M. Baude ou chez M. Serve Elie, place Jacquemart, jusqu'au 31 août.

Le soir, grand bal champêtre, dû à l'initiative de M. Planet, cafetier, cours Bonnevaux.

Avignon. — La fête des vieillards. — La fête annuelle de l'Association des vieillards de la ville d'Avignon, aura lieu le dimanche 27 courant, à 2 heures, au lieu M. Barre, administrateur, et plusieurs membres de la commission administrative des hospices ont tenu à l'honneur de leur présence.

M. le colonel Fiebach, président de la commission, a félicité les braves invalides du travail de leur excellent état de santé et les a assurés de toute la sollicitude des administrations.

Une sortie extraordinaire a été accordée, ainsi que des rations supplémentaires.

Inspection militaire. — M. le général de Vauglain, commandant le 15^e corps d'armée, est venu de Nîmes pour inspecter le service d'admission de la 3^e division. Il a reçu, à l'hôtel de la division, tous les officiers proposés pour l'avancement ou pour des distinctions.

Une compagnie lui a rendu les honneurs à l'hôtel d'Europe.

Les permis de chasse. — Comme dans les autres départements, le nombre des permis augmente chaque année. Les permis de chasse s'élevaient au 31 août, à près de huit cents. Ces jours derniers nous avons vu un permis portant le numéro 850. Il n'est donc pas exagéré de dire que nous avons permis (soit cent de plus que l'an dernier) au moment où nous sommes au 31 août. Si tous nos Nemrods vaulsienais ne sont que des chasseurs de casquettes, les fabricants de ce couvre-chef ne sont pas près de chômer.

Faits de police. — M. Martin, fermier au Pont-de-Duex-Eaux, a déposé un plainte contre le nommé Ginovèse Biagio, italien, actuellement en fuite, qui lui aurait volé de l'argent et divers objets.

Un de ces mendiants qui se servent d'êtres comme gagne-pain a été arrêté. C'est un nommé Marchand, âgé de 35 ans, originaire des Vosges. Il est accompagné d'un petit garçon d'environ 6 ans, dont il n'est pas le père, et il ne justifie pas sérieusement du droit qu'il a de l'avoir avec lui.

DERNIÈRES NOUVELLES

Un Nouveau Ministère. — On parle dans le monde officiel de la création d'un ministère des postes, des télégraphes et des téléphones, qui doit recevoir une solution prochaine, d'autant plus, dit-on, que M. Casimir Perier, étant président du conseil, avait déjà soulevé la nécessité de cette création, et qu'il l'appuierait aujourd'hui de toute l'autorité de sa situation.

Il est également question de joindre le ministère de l'Agriculture au ministère du Commerce et de l'Industrie, ce qui augmenterait pas le nombre de portefeuilles ministériels.

Le Cours des Monnaies. — Le gouvernement vient de prendre des mesures rigoureuses contre les spéculateurs qui se livrent à l'importation des monnaies divisairement étrangères.

A ce propos, il n'est pas inutile de rappeler que les caisses publiques ont reçu l'ordre de ne pas recevoir les monnaies étrangères pas cours légal et que le public doit refuser.

La Santé du Pape. — L'excessive chaleur des derniers jours influence sur la santé du pape; ses forces semblent faibles. Les médecins espèrent qu'il surmontera son abattement.

Comme la température s'est fort élevée, il y a encore quelques préoccupations.

L'Affaire de Saint-Domingue. — Dans le Conseil de ce matin, M. Hanotaux entretiendra ses collègues des incidents de Saint-Domingue.

Il n'est pas cependant probable qu'une décision soit prise avant le premier conseil auquel M. Dupuy pourra prendre part.

Le Comte de Paris. — Mgr d'Inghis a été introduit auprès du comte de Paris qui a manifesté sa satisfaction de le voir.

L'état du comte de Paris s'est encore aggravé. Les médecins ne conservent plus aucun espoir.

L'enquête de Cempuis. — L'enquête sur l'orphelinat de Cempuis amènera la révocation pure et simple de M. Robin.

Victoire des Chinois. — Un télégramme reçu ce soir confirme les victoires des Chinois sur les Japonais à Kang-Song, au nord de Seoul.

Les Chinois ne cessent de gagner du terrain grâce aux habitants corens qui leur sont dévoués.

COMMUNICATIONS DIVERSES. — Appel aux poètes. — Le 5^e concours poétique, ouvert en France le 15 septembre 1894, sera clos le 15 janvier 1895. Vingt médailles seront décernées.

Demande le programme qui est envoyé franco, à M. le Ministre de l'Instruction Publique, au ministère public, à Agen (Lot-et-Garonne) — A. Francklin.

BOURSE DE LYON du 29 août 1894

Table with columns: FONDS D'ÉTAT, Valeurs au comptant, Dernier cours. Includes entries for 3 1/2% Français, Ville de Lyon, etc.

Table with columns: Valeurs en banque, Dernier cours. Includes entries for Act. Trifol., Act. Alpines, etc.

BOURSE DE LYON du 29 août 1894

Table with columns: Valeurs au comptant, Dernier cours. Includes entries for 3 1/2% Français, Ville de Lyon, etc.

Table with columns: Valeurs en banque, Dernier cours. Includes entries for Act. Trifol., Act. Alpines, etc.

BOURSE DE LYON du 29 août 1894

Table with columns: Valeurs au comptant, Dernier cours. Includes entries for 3 1/2% Français, Ville de Lyon, etc.

Table with columns: Valeurs en banque, Dernier cours. Includes entries for Act. Trifol., Act. Alpines, etc.

BOURSE DE LYON du 29 août 1894

Table with columns: Valeurs au comptant, Dernier cours. Includes entries for 3 1/2% Français, Ville de Lyon, etc.

Table with columns: Valeurs en banque, Dernier cours. Includes entries for Act. Trifol., Act. Alpines, etc.

BOURSE DE LYON du 29 août 1894

Table with columns: Valeurs au comptant, Dernier cours. Includes entries for 3 1/2% Français, Ville de Lyon, etc.

Table with columns: Valeurs en banque, Dernier cours. Includes entries for Act. Trifol., Act. Alpines, etc.

La De Beers de 295,64 à 398,75. Lots Tires 12,500, en pèse sur les cours pour faire abandonner les primes; après la liquidation la hausse reprendra son essor.

Londres, 28 août. — Bourse. — Clôture en réaction générale sur les offres ou découvert. Valeurs parisiennes en réaction sur l'Italien sur vente pour le compte de Berlin et de l'Extérieure sur la peur de la mort du Sultan du Maroc. Chemins américains offerts. Valeurs minières en réaction.

Berlin, 28 août. — Bourse. — Le marché ouvre en hausse sur la grande abondance de l'argent; les valeurs de banques continuent leur mouvement ascensionnel et gagnent encore 1/2 0/0 environ. En séance la fermeté persiste mais les affaires deviennent inactives. Les rentes sont demandées. Les Autrichiens sont en hausse de 1/2 0/0 sur achats venant. Actions de crédit calmes. Valeurs minières plus lourdes.

Buenos-Ayres, 28 août. — Dettes argentines. — Le gouvernement va demander au Congrès le droit de frapper à la nation toutes les dettes contractées par les provinces.

Londres 29 août. — Lor. — D'après le Times (dépeche de Philadelphie), la réserve d'or du Trésor est de 55,000,000 dollars. Dans les banques de New-York, il y a 80 millions de dollars de plus.

Assurances autrichiennes. — D'après le Standard (dépeche de Vienne), la commission nommée par le gouvernement autrichien pour élucider la question des assurances contre l'incendie a émis l'avis que le gouvernement prenne en main le monopole de ces opérations et qu'il rende l'assurance obligatoire pour tous. La commission fait remarquer que la garantie offerte par les gouvernements est grande que celle donnée par n'importe quelle compagnie particulière.

En Sicile. — Le Daily Chronicle (dépeche de Rome) dit que le général Mirri, commandant le corps d'armée de Palerme, est arrivé à Rome pour conférer avec M. Crispi.

BOURSE DE PARIS du 29 août 1894

Table with columns: Valeurs au comptant, Dernier cours. Includes entries for 3 1/2% Français, 3 1/2% Américain, etc.

Table with columns: Valeurs au comptant, Dernier cours. Includes entries for 3 1/2% Français, 3 1/2% Américain, etc.

BOURSE DE PARIS du 29 août 1894

Table with columns: Valeurs au comptant, Dernier cours. Includes entries for 3 1/2% Français, 3 1/2% Américain, etc.

Table with columns: Valeurs au comptant, Dernier cours. Includes entries for 3 1/2% Français, 3 1/2% Américain, etc.

BOURSE DE PARIS du 29 août 1894

Table with columns: Valeurs au comptant, Dernier cours. Includes entries for 3 1/2% Français, 3 1/2% Américain, etc.

Table with columns: Valeurs au comptant, Dernier cours. Includes entries for 3 1/2% Français, 3 1/2% Américain, etc.

BOURSE DE PARIS du 29 août 1894

Table with columns: Valeurs au comptant, Dernier cours. Includes entries for 3 1/2% Français, 3 1/2% Américain, etc.

Table with columns: Valeurs au comptant, Dernier cours. Includes entries for 3 1/2% Français, 3 1/2% Américain, etc.

BOURSE DE PARIS du 29 août 1894

Table with columns: Valeurs au comptant, Dernier cours. Includes entries for 3 1/2% Français, 3 1/2% Américain, etc.

Table with columns: Valeurs au comptant, Dernier cours. Includes entries for 3 1/2% Français, 3 1/2% Américain, etc.

BOURSE DE PARIS du 29 août 1894

Table with columns: Valeurs au comptant, Dernier cours. Includes entries for 3 1/2% Français, 3 1/2% Américain, etc.

Table with columns: Valeurs au comptant, Dernier cours. Includes entries for 3 1/2% Français, 3 1/2% Américain, etc.

Table with columns: Valeurs au comptant, Dernier cours. Includes entries for 3 1/2% Français, 3 1/2% Américain, etc.

AU CAPRICE

37-39, Rue de l'Hotel-de-Ville et RUE ROBES, 19. Les Grands Magasins de Nouveautés AU CAPRICE sont les seuls de Lyon et de la région qui vendent réellement

50 0/0 NEILLEUR MARCHÉ 50 0/0 QUE PARTOUT AILLEURS. Les articles de première qualité et de la dernière mode qui constituent le Vêtement de la Femme et de la Jeune Fille.

IMMENSE SUCCÈS DES RAYONS DE CONFECTIONS POUR DAMES DE LINGERIE POUR DAMES DE LINGERIE ET DRAPERIES DE ZEPHYRS ET INDIENNES DE RUBANS, DENTELLES, etc.

La Maison fabrique elle-même ses Soieries et Velours, elle en garantit la qualité et la solidité. Prochainement: AGRANDISSEMENT DES MAGASINS

PRIX AU CAPRICE PRIX fixe. COUR AUX SURPRISES 48, Rue de la République, LYON. Au fond de la cour Soieries, Lainages, Toiles, Rideaux Amouplements, etc.

UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS. Le Seul Vrai ALCOOL DE MENTHE c'est L'ALCOOL de RICOLES MENTHE de RICOLES. Souverain contre indigestions, dysenterie, choléris, maux d'estomac, de cœur, de tête.

Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée forment une boisson délicieuse calmant instantanément la soif et assainissant l'eau. PRÉSERVANT contre les ÉPIDÉMIES. Excellent aussi pour la toilette et les dents. Exiger le nom de RICOLES sur les Bouteilles.

BUVEURS D'EAU DE VIAN. Spécifiez toujours CACHAT DÉPOT: Pharmacie des Celestins, LYON. SPECTACLES ET CONCERTS

MUSIQUE MILITAIRE. — Aujourd'hui, de 5 heures à 6 heures, Place Bellecour, concert par le 98^e régiment d'infanterie. Programme: 1. Souvenir de Sathonay, pas redoublé. Brusa. — 2. La Dame de Figue, ouverture. Suppé. — 3. Les Flamboyants, valse, J. Klein. — 4. Mireille, grande fantasia, arrangée par Paris, Gounod. — L'Alcôve, mazurka, Ségur.

Programme du concert de 8 heures et demie à 10 heures et de 11 heures à 12 heures. — 1. Les Amoureux, valse, Gangl. — 2. Les Contes d'Hoffmann, fant., Offenbach. — 3. L'Étourdi, galop, Domi. — 4. Les Trouvailles, concertino, Duprato. — 5. Marche indienne (de l'Africain), Meyerbeer. — 6. Danse persane, Guiraud. — 7. Guillerette, polka, Roux.

HARMONIE MUNICIPALE. — Aujourd'hui, jeudi, place Raspail, à 8 heures et demie du soir. Programme: 1. Allegro militaire, Wetzig. — 2. Le Prophète, gr. fantasia, Meyerbeer. — 3. Grande valse, Kling. — 4. Rigolito, fant. et quatuor, Verdi. — 5. Polka, pour piano, Leroux.

A cette déclaration qui provoque les sourires de l'auditoire, Alice se lève brusquement, indignée : — Condammé ! Tu as déjà subi des condamnations, n'est-ce pas ?

Un singulier Jugement

C'est celui rendu par le juge de paix de Schiedam contre une femme de Maasiluis.

Avant les classes supérieures, en Hollande, prennent des précautions contre la contagion, autant les classes populaires les négligent.

Les antirévolutionnaires, qui ont fait de leur opposition à la vaccine un article de foi, s'insurgent contre le jugement, demandant depuis quand une visite de con-

léances est un délit, s'il n'est plus permis à un pasteur d'aller voir ses paroissiens, à un ami d'aller voir son ami et pleurer sur la liberté néerlandaise !

Ça et là

Le drapeau coréen. — Très simple à première vue, le drapeau coréen, mais pourtant plus compliqué que la plupart des drapeaux européens.

Quant aux signes qui se trouvent aux angles du drapeau, ce sont des caractères chinois, inventés par un empereur du Céleste-Empire, dont nous vous épargnerons le nom compliqué, mais qui vivait quelque mille ans avant notre ère.

CONDITION DES SOIES

Table with columns: Nombre, Soies, France, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Syrie, Roumanie, Chine, Japon, Indes, Poids.

Naissances

Premier arrondissement. — Néant. Deuxième arrondissement. — Trudiscl Maris, m., r. du Plat, 27.

Troisième arrondissement. — Caminet Charles, m., r. de Béarn, 22. — Michelon Marie, f., r. Sébastien-Guy, 117.

Quatrième arrondissement. — Néant. Cinquième arrondissement. — Fauconnet, François, l., r. de St-Cyr, 112.

Sixième arrondissement. — Degans Albert, m., rue Vauban, 65.

DÉCÈS ET FUNÉRAILLES

Premier arrondissement. — Villard Pierre, employé, 56 ans, rue Tolozan, 8 bis, f. 5 h. Deuxième arrondissement. — Vve Pétrin, née Marain, s. p., 73 ans, rue François Dauphin, 19 f. 16.

sans profession, 36 ans, route de Vienne, 209, f. 2 h. — Vve Musché, née Bert, ménagère, 69 ans, rue Ch. Richard, 21, f. 8 h. — Tourte Henri, maçon, 61 ans, rue Pierre Cornelle, 97, f. 5 h.

Le Gérant : JEAN DESMEURS.

Imprimerie et stéréotypie du Nouveau Lyon, 7, place des Terreaux et 2, rue Valenière.

Machines rotatives Marconi, 16,000 exemplaires à l'heure. — Moteur à gaz Farra et Cie. Lyon.

AVIS JUDICIAIRES

VENTES DE FONDS

Les mariés Moynier ont vendu leur café-billard et comptoir à Mme Dupont. — Récl. à M. Louis, 1, rue de Marseille, à Lyon. — N. A.

M. Bernard, épicière, 18, rue de la Poulaille, à Lyon, a vendu son fonds aux époux Dello. — Récl. à M. Daumas, agréé, g. place des Terreaux, — M. J.

An profit de Mme Marie-Joséphine Couturier, veuve en premières noces de Pierre Marie Robin, demeurant ci-devant à Vienne (Isère), maison Bernard, Porte de Lyon, actuellement, 27, grande rue à Givors (Rhône), contre M. Emile-Jean Lapeyre, ci-devant à Givors, en dernier lieu à Lyon, 259, avenue de Saxe, et actuellement sans domicile ni résidence connus en France. — Fonbonne, avoué. — M. J.

An profit de Mme Marie-Joséphine Couturier, veuve en premières noces de Pierre Marie Robin, demeurant ci-devant à Vienne (Isère), maison Bernard, Porte de Lyon, actuellement, 27, grande rue à Givors (Rhône), contre M. Emile-Jean Lapeyre, ci-devant à Givors, en dernier lieu à Lyon, 259, avenue de Saxe, et actuellement sans domicile ni résidence connus en France. — Fonbonne, avoué. — M. J.

Forêt de Gergy. — Coupe de bois. — Le 17 septembre 1894, vente à Chalon-sur-Saône, hôtel de l'Europe, de 30 hect. de taillis de 19 ans, 800 chênes de futaie abandonnés dont 220 au-dessus de 80 ans de tour, cubant en grume environ 250 m. c. de bois d'œuvre, en outre 200 hectares. S'adr. MM. Gilardoni, rue St-Georges, à Gôle; Guillemaux, brigadier forestier à St-Loup-de-la-Salle, ou Sarrey, garde à Gergy.

Mlle Marie-Christine Desbat, fleuriste, place Michel-Perrot, à Saint-Fons (Rhône), a emprunté au Crédit foncier de France 6,000 fr., et hypothéqué, à la sûreté de cet emprunt, une propriété bâtie située à Saint-Fons, place Michel-Perrot, sans numéro. — M. J.

M. Charles Delharpe, propriétaire à St-Vérand (Rhône), ne paiera pas les dettes de sa femme, qui a quitté le domicile conjugal. — Pe.

On demande dans une compagnie d'assurances vie de 1er ordre, un représentant producteur attaché spécialement avec appointment à la direction de Lyon. Ecrire poste restante, Terreaux, G. P. G.

Jeune dame ex-maitresse couturière, demande journée dans maison bourgeoise de préférence. Adr. offres r. Bellecordière, 10, à la concierge.

On demande un contre-maître pour maison d'ébénisterie et meubles de style. Bonnes références. S'adr. à M. Abnoble, rue Chenoise, 17, à Grenoble.

Homme instruit, 26 ans, connaissant à fond le français, donnerait des leçons de langue française, littérature et sciences naturelles. S'adr. à M. Au, bureau du journal.

On demande une apprentie modiste. Ecrire au bureau du journal, M. P. C., n° 405.

On demande un contre-maître pour maison d'ébénisterie et meubles de style. Bonnes références. S'adr. à M. Abnoble, rue Chenoise, 17, à Grenoble.

Homme instruit, 26 ans, connaissant à fond le français, donnerait des leçons de langue française, littérature et sciences naturelles. S'adr. à M. Au, bureau du journal.

On demande une apprentie modiste. Ecrire au bureau du journal, M. P. C., n° 405.

On demande un contre-maître pour maison d'ébénisterie et meubles de style. Bonnes références. S'adr. à M. Abnoble, rue Chenoise, 17, à Grenoble.

Homme instruit, 26 ans, connaissant à fond le français, donnerait des leçons de langue française, littérature et sciences naturelles. S'adr. à M. Au, bureau du journal.

On demande une apprentie modiste. Ecrire au bureau du journal, M. P. C., n° 405.

On demande un contre-maître pour maison d'ébénisterie et meubles de style. Bonnes références. S'adr. à M. Abnoble, rue Chenoise, 17, à Grenoble.

Homme instruit, 26 ans, connaissant à fond le français, donnerait des leçons de langue française, littérature et sciences naturelles. S'adr. à M. Au, bureau du journal.

On demande une apprentie modiste. Ecrire au bureau du journal, M. P. C., n° 405.

On demande un contre-maître pour maison d'ébénisterie et meubles de style. Bonnes références. S'adr. à M. Abnoble, rue Chenoise, 17, à Grenoble.

Homme instruit, 26 ans, connaissant à fond le français, donnerait des leçons de langue française, littérature et sciences naturelles. S'adr. à M. Au, bureau du journal.

On demande une apprentie modiste. Ecrire au bureau du journal, M. P. C., n° 405.

On demande un contre-maître pour maison d'ébénisterie et meubles de style. Bonnes références. S'adr. à M. Abnoble, rue Chenoise, 17, à Grenoble.

Homme instruit, 26 ans, connaissant à fond le français, donnerait des leçons de langue française, littérature et sciences naturelles. S'adr. à M. Au, bureau du journal.

On demande une apprentie modiste. Ecrire au bureau du journal, M. P. C., n° 405.

On demande un contre-maître pour maison d'ébénisterie et meubles de style. Bonnes références. S'adr. à M. Abnoble, rue Chenoise, 17, à Grenoble.

Homme instruit, 26 ans, connaissant à fond le français, donnerait des leçons de langue française, littérature et sciences naturelles. S'adr. à M. Au, bureau du journal.

On demande une apprentie modiste. Ecrire au bureau du journal, M. P. C., n° 405.

On demande un contre-maître pour maison d'ébénisterie et meubles de style. Bonnes références. S'adr. à M. Abnoble, rue Chenoise, 17, à Grenoble.

Homme instruit, 26 ans, connaissant à fond le français, donnerait des leçons de langue française, littérature et sciences naturelles. S'adr. à M. Au, bureau du journal.

On demande une apprentie modiste. Ecrire au bureau du journal, M. P. C., n° 405.

On demande un contre-maître pour maison d'ébénisterie et meubles de style. Bonnes références. S'adr. à M. Abnoble, rue Chenoise, 17, à Grenoble.

Homme instruit, 26 ans, connaissant à fond le français, donnerait des leçons de langue française, littérature et sciences naturelles. S'adr. à M. Au, bureau du journal.

On demande une apprentie modiste. Ecrire au bureau du journal, M. P. C., n° 405.

OBJETS PERDUS

Perdu chienne de chasse, entre Chassé et Vienne; la ramener chez M. Muguet, 35, chemin de la Vitrolerie. Récompense.

Etude de M. Paul, notaire à Allègre (Haute-Loire).

ASSOCIATIONS

Commandites, Prêts

On mettrait 100.000 fr. en totalité ou partie dans all. sér. Ecr. R. 2, poste restante Lyon-Brotteaux.

On demande à emprunter 30,000 fr. pour donner extension à très bon commerce, au besoin on ferait une situation à la personne. Ecrire O. U., 21, poste restante. Lyon-Terreaux.

Prêts sur billets. — S'adr. Grandin et C^e, à Antibes.

Employé intéressé est demandé avec 8 ou 10,000 francs pour donner extension à imprimerie en pleine voie de développement et de prospérité. — S'adr. au bureau du journal, n° 0998.

8 à 10,000 francs sont demandés pour exploiter invention mécanique (élévateur) devant donner de gros bénéfices. S'adr. à M. Laur, bureau du journal.

On demande à louer petit entrepôt fermé (5 fr. p. mois), pour triçycle, rez-de-chaussée quartier Bellecour, Perrache. Ecr. Faussemagne, 10, rue Lauréncia.

A louer, près Bellecour, beaux appartements au premier étage, de 9 pièces, 6 pièces, 4 pièces. S'adresser au concierge, 6, r. St-Joseph.

A louer, à Charbonnières, Propriété d'agrément et de rapport. Vignes, arbres fruitiers, etc. 12 pièces. Logement pour jardinier, écurie et remise. S'adr. propriété Pilote, au bois de l'Étoile, Charbonnières.

A louer au 11 mai 1895, à Mazon, un Magasin horlogerie-bijouterie, 30, rue Française, avec agencement intérieur. Pour visiter, s'adr. à M. Lespinaisse, notaire à Mazon.

A vendre, près Bourg (Ain), vaste et solide maison houte geoise neuve, avec clos, belle et salubre situation. Occasion. M. Textor, Jasseron (Ain).

A vendre ou à louer, à Saint-Julien-de-Jonzy, S.-et-L. (ligne de Roanne à Paray-le-Monial), à 4 heures de Lyon, altitude 450 mètres, jolie maison bourgeoise, meublée ou non, 5 à 10 pièces, avec jardin. Prix modéré. Bon air, vie à bon marché. On traiterait cheval et voiture. S'adresser de suite au bureau ou à Mme Laurent, à St-Julien-de-Jonzy.

A louer, près Bellecour, beaux appartements au premier étage, de 9 pièces, 6 pièces, 4 pièces. S'adresser au concierge, 6, r. St-Joseph.

A louer, à Charbonnières, Propriété d'agrément et de rapport. Vignes, arbres fruitiers, etc. 12 pièces. Logement pour jardinier, écurie et remise. S'adr. propriété Pilote, au bois de l'Étoile, Charbonnières.

A louer au 11 mai 1895, à Mazon, un Magasin horlogerie-bijouterie, 30, rue Française, avec agencement intérieur. Pour visiter, s'adr. à M. Lespinaisse, notaire à Mazon.

A vendre, près Bourg (Ain), vaste et solide maison houte geoise neuve, avec clos, belle et salubre situation. Occasion. M. Textor, Jasseron (Ain).

A vendre ou à louer, à Saint-Julien-de-Jonzy, S.-et-L. (ligne de Roanne à Paray-le-Monial), à 4 heures de Lyon, altitude 450 mètres, jolie maison bourgeoise, meublée ou non, 5 à 10 pièces, avec jardin. Prix modéré. Bon air, vie à bon marché. On traiterait cheval et voiture. S'adresser de suite au bureau ou à Mme Laurent, à St-Julien-de-Jonzy.

A louer, près Bellecour, beaux appartements au premier étage, de 9 pièces, 6 pièces, 4 pièces. S'adresser au concierge, 6, r. St-Joseph.

A louer, à Charbonnières, Propriété d'agrément et de rapport. Vignes, arbres fruitiers, etc. 12 pièces. Logement pour jardinier, écurie et remise. S'adr. propriété Pilote, au bois de l'Étoile, Charbonnières.

A louer au 11 mai 1895, à Mazon, un Magasin horlogerie-bijouterie, 30, rue Française, avec agencement intérieur. Pour visiter, s'adr. à M. Lespinaisse, notaire à Mazon.

A vendre, près Bourg (Ain), vaste et solide maison houte geoise neuve, avec clos, belle et salubre situation. Occasion. M. Textor, Jasseron (Ain).

A vendre ou à louer, à Saint-Julien-de-Jonzy, S.-et-L. (ligne de Roanne à Paray-le-Monial), à 4 heures de Lyon, altitude 450 mètres, jolie maison bourgeoise, meublée ou non, 5 à 10 pièces, avec jardin. Prix modéré. Bon air, vie à bon marché. On traiterait cheval et voiture. S'adresser de suite au bureau ou à Mme Laurent, à St-Julien-de-Jonzy.

A louer, près Bellecour, beaux appartements au premier étage, de 9 pièces, 6 pièces, 4 pièces. S'adresser au concierge, 6, r. St-Joseph.

A louer, à Charbonnières, Propriété d'agrément et de rapport. Vignes, arbres fruitiers, etc. 12 pièces. Logement pour jardinier, écurie et remise. S'adr. propriété Pilote, au bois de l'Étoile, Charbonnières.

A louer au 11 mai 1895, à Mazon, un Magasin horlogerie-bijouterie, 30, rue Française, avec agencement intérieur. Pour visiter, s'adr. à M. Lespinaisse, notaire à Mazon.

A vendre, près Bourg (Ain), vaste et solide maison houte geoise neuve, avec clos, belle et salubre situation. Occasion. M. Textor, Jasseron (Ain).

A vendre ou à louer, à Saint-Julien-de-Jonzy, S.-et-L. (ligne de Roanne à Paray-le-Monial), à 4 heures de Lyon, altitude 450 mètres, jolie maison bourgeoise, meublée ou non, 5 à 10 pièces, avec jardin. Prix modéré. Bon air, vie à bon marché. On traiterait cheval et voiture. S'adresser de suite au bureau ou à Mme Laurent, à St-Julien-de-Jonzy.

A louer, près Bellecour, beaux appartements au premier étage, de 9 pièces, 6 pièces, 4 pièces. S'adresser au concierge, 6, r. St-Joseph.

A louer, à Charbonnières, Propriété d'agrément et de rapport. Vignes, arbres fruitiers, etc. 12 pièces. Logement pour jardinier, écurie et remise. S'adr. propriété Pilote, au bois de l'Étoile, Charbonnières.

A louer au 11 mai 1895, à Mazon, un Magasin horlogerie-bijouterie, 30, rue Française, avec agencement intérieur. Pour visiter, s'adr. à M. Lespinaisse, notaire à Mazon.

A vendre, près Bourg (Ain), vaste et solide maison houte geoise neuve, avec clos, belle et salubre situation. Occasion. M. Textor, Jasseron (Ain).

A vendre ou à louer, à Saint-Julien-de-Jonzy, S.-et-L. (ligne de Roanne à Paray-le-Monial), à 4 heures de Lyon, altitude 450 mètres, jolie maison bourgeoise, meublée ou non, 5 à 10 pièces, avec jardin. Prix modéré. Bon air, vie à bon marché. On traiterait cheval et voiture. S'adresser de suite au bureau ou à Mme Laurent, à St-Julien-de-Jonzy.

A louer, près Bellecour, beaux appartements au premier étage, de 9 pièces, 6 pièces, 4 pièces. S'adresser au concierge, 6, r. St-Joseph.

A louer, à Charbonnières, Propriété d'agrément et de rapport. Vignes, arbres fruitiers, etc. 12 pièces. Logement pour jardinier, écurie et remise. S'adr. propriété Pilote, au bois de l'Étoile, Charbonnières.

A louer au 11 mai 1895, à Mazon, un Magasin horlogerie-bijouterie, 30, rue Française, avec agencement intérieur. Pour visiter, s'adr. à M. Lespinaisse, notaire à Mazon.

OBJETS MOBILIERS

Jour fourgon à vendre, presque neuf. — S'adresser à M. P. Notaire, rue Bugeaud, 117, Lyon.

A vendre locomobile et Battueux, mach. 10 ch. et 4 c. vap. Turbine, volteurs, harais, chariots, tonneaux. S'adr. M. Marthe Pajot, Montet par Palings (S.-et-L.). Paiement comptant.

UNE BELLE FORÊT

Essence Sapin, dite le Bois-Noir, super. 36 hect., située entre Chassé-Dieu et Allègre. Traversée par route nation., à 300 m. gare projetée Sembodet. S'adr. pour renseignements à M. Paul, notaire à Allègre, et à M. Clergeat, expert à Frontens, commune de Monlet, avec qui on pourra traiter amiablement avec jour fixé pour la vente.

A vendre, jolie bicyclette, marque F. Clément, poids 11 à 12 kilos; pneumatique Nilvol. — Occasion excellente. Prix : 350 fr. — S'adresser à M. F. de Ch. bur. du journal.

Beau Mobilier, salon, chambres, salle à manger, literie, 18, rue Victor-Hugo, au 1^{er} au-dessus de l'entresol, Lyon, de 3 h. à midi et de 2 h. à 6 h. Appartement à louer. Presser.

On demande à acheter d'occasion un dictionnaire Lachartre, librairie qui de l'Hôpital, 34.

A vendre cuves et tonneaux, de plusieurs dimensions, en bon état. Chatain, à Saint-Fons (Rhône).

Bonne occasion. A vendre, bureau-ministre noyer ciré, long, 1 m. 50, larg. 0.90. Prix, 180 fr. S'adr. M. Sommet, 28, rue Bugeaud.

Jeune petit singe privé à vendre. S'adr. rue Saint-Georges, 98, de 10 h. à 1 h. et de 6 à 8 h.

A vendre, à Neuville-sur-Saône, grande maison d'habitation bourgeoise pouvant servir également à une industrie, pensionnat, maison de convalescence ou autres. Jardin avec salle d'ombrage, écurie et remise. Superficie environ 3,500 m. carrés clos de murs. S'adr. à M. Deauvrie, négociant en vins, à Neuville-sur-Saône.

A vendre ou à louer une Belle Propriété située route de Grenoble, sur la hauteur, cinq minutes des tramways, composée d'une maison bourgeoise 14 pièces, une pièce d'eau de la Compagnie, salle d'ombrage, 4,000 mètres de terrain tout en rapport, maison de jardinier, etc. Prix modéré. S'adr. bureau du journal, sous le n° 157.

A vendre, près Bourg (Ain), vaste et solide maison houte geoise neuve, avec clos, belle et salubre situation. Occasion. M. Textor, Jasseron (Ain).

A vendre ou à louer, à Saint-Julien-de-Jonzy, S.-et-L. (ligne de Roanne à Paray-le-Monial), à 4 heures de Lyon, altitude 450 mètres, jolie maison bourgeoise, meublée ou non, 5 à 10 pièces, avec jardin. Prix modéré. Bon air, vie à bon marché. On traiterait cheval et voiture. S'adresser de suite au bureau ou à Mme Laurent, à St-Julien-de-Jonzy.

A louer, près Bellecour, beaux appartements au premier étage, de 9 pièces, 6 pièces, 4 pièces. S'adresser au concierge, 6, r. St-Joseph.

A louer, à Charbonnières, Propriété d'agrément et de rapport. Vignes, arbres fruitiers, etc. 12 pièces. Logement pour jardinier, écurie et remise. S'adr. propriété Pilote, au bois de l'Étoile, Charbonnières.

A louer au 11 mai 1895, à Mazon, un Magasin horlogerie-bijouterie, 30, rue Française, avec agencement intérieur. Pour visiter, s'adr. à M. Lespinaisse, notaire à Mazon.

A vendre, près Bourg (Ain), vaste et solide maison houte geoise neuve, avec clos, belle et salubre situation. Occasion. M. Textor, Jasseron (Ain).

A vendre ou à louer, à Saint-Julien-de-Jonzy, S.-et-L. (ligne de Roanne à Paray-le-Monial), à 4 heures de Lyon, altitude 450 mètres, jolie maison bourgeoise, meublée ou non, 5 à 10 pièces, avec jardin. Prix modéré. Bon air, vie à bon marché. On traiterait cheval et voiture. S'adresser de suite au bureau ou à Mme Laurent, à St-Julien-de-Jonzy.

A louer, près Bellecour, beaux appartements au premier étage, de 9 pièces, 6 pièces, 4 pièces. S'adresser au concierge, 6, r. St-Joseph.

A louer, à Charbonnières, Propriété d'agrément et de rapport. Vignes, arbres fruitiers, etc. 12 pièces. Logement pour jardinier, écurie et remise. S'adr. propriété Pilote, au bois de l'Étoile, Charbonnières.

A louer au 11 mai 1895, à Mazon, un Magasin horlogerie-bijouterie, 30, rue Française, avec agencement intérieur. Pour visiter, s'adr. à M. Lespinaisse, notaire à Mazon.

A vendre, près Bourg (Ain), vaste et solide maison houte geoise neuve, avec clos, belle et salubre situation. Occasion. M. Textor, Jasseron (Ain).

A vendre ou à louer, à Saint-Julien-de-Jonzy, S.-et-L. (ligne de Roanne à Paray-le-Monial), à 4 heures de Lyon, altitude 450 mètres, jolie maison bourgeoise, meublée ou non, 5 à 10 pièces, avec jardin. Prix modéré. Bon air, vie à bon marché. On traiterait cheval et voiture. S'adresser de suite au bureau ou à Mme Laurent, à St-Julien-de-Jonzy.

A louer, près Bellecour, beaux appartements au premier étage, de 9 pièces, 6 pièces, 4 pièces. S'adresser au concierge, 6, r. St-Joseph.

A louer, à Charbonnières, Propriété d'agrément et de rapport. Vignes, arbres fruitiers, etc. 12 pièces. Logement pour jardinier, écurie et remise. S'adr. propriété Pilote, au bois de l'Étoile, Charbonnières.

A louer au 11 mai 1895, à Mazon, un Magasin horlogerie-bijouterie, 30, rue Française, avec agencement intérieur. Pour visiter, s'adr. à M. Lespinaisse, notaire à Mazon.

A vendre, près Bourg (Ain), vaste et solide maison houte geoise neuve, avec clos, belle et salubre situation. Occasion. M. Textor, Jasseron (Ain).

A vendre ou à louer, à Saint-Julien-de-Jonzy, S.-et-L. (ligne de Roanne à Paray-le-Monial), à 4 heures de Lyon, altitude 450 mètres, jolie maison bourgeoise, meublée ou non, 5 à 10 pièces, avec jardin. Prix modéré. Bon air, vie à bon marché. On traiterait cheval et voiture. S'adresser de suite au bureau ou à Mme Laurent, à St-Julien-de-Jonzy.

A louer, près Bellecour, beaux appartements au premier étage, de 9 pièces, 6 pièces, 4 pièces. S'adresser au concierge, 6, r. St-Joseph.

A louer, à Charbonnières, Propriété d'agrément et de rapport. Vignes, arbres fruitiers, etc. 12 pièces. Logement pour jardinier, écurie et remise. S'adr. propriété Pilote, au bois de l'Étoile, Charbonnières.

A louer au 11 mai 1895, à Mazon, un Magasin horlogerie-bijouterie, 30, rue Française, avec agencement intérieur. Pour visiter, s'adr. à M. Lespinaisse, notaire à Mazon.

A vendre, près Bourg (Ain), vaste et solide maison houte geoise neuve, avec clos, belle et salubre situation. Occasion. M. Textor, Jasseron (Ain).

A vendre ou à louer, à Saint-Julien-de-Jonzy, S.-et-L. (ligne de Roanne à Paray-le-Monial), à 4 heures de Lyon, altitude 450 mètres, jolie maison bourgeoise, meublée ou non, 5 à 10 pièces, avec jardin. Prix modéré. Bon air, vie à bon marché. On traiterait cheval et voiture. S'adresser de suite au bureau ou à Mme Laurent, à St-Julien-de-Jonzy.

A louer, près Bellecour, beaux appartements au premier étage, de 9 pièces, 6 pièces, 4 pièces. S'adresser au concierge, 6, r. St-Joseph.

A louer, à Charbonnières, Propriété d'agrément et de rapport. Vignes, arbres fruitiers, etc. 12 pièces. Logement pour jardinier, écurie et remise. S'adr. propriété Pilote, au bois de l'Étoile, Charbonnières.

A louer au 11 mai 1895, à Mazon, un Magasin horlogerie-bijouterie, 30, rue Française, avec agencement intérieur. Pour visiter, s'adr. à M. Lespinaisse, notaire à Mazon.

A vendre, près Bourg (Ain), vaste et solide maison houte geoise neuve, avec clos, belle et salubre situation. Occasion. M. Textor, Jasseron (Ain).

On demande à acheter bicyclette

d'occasion pneumatique. Indiquer la marque et le prix. Ecr. A. B., 15, poste restante, Lyon-Vaise.

Foin de première qualité à vendre. S'adresser à M. Ch. bureau du journal, n° 0029.

On désire acheter un Hamerless d'occasion, calibre 12. S'adr. à M. F. S., bureau du journal, n° 0943.

On demande à acheter bon chien de chasse de trois ans, dressé spécialement pour le pi et la plume. S'adr. à M. S., bur. du journal, n° 0940.

DIVERS

A louer chasse de 161 hectares, à Ambérieux-en-Dombes (Ain). S'adresser, pour tous renseignements, à M. Pommerel, régisseur à Saint-Trivier-sur-Moignans (Ain).

Vins de Champagne. Une maison sérieuse demande un bon agent pour Lyon à la commission, pouvant introduire des affaires sérieuses. Bonnes conditions. Ecr. avec références à C. D. B. 48, poste restante, Reims.

Rhums. Représentant sérieux pour le gros, demandé par maison honorable. S'adr. K. K. O., poste restante, Bordeaux-Chartrons.

Leçons particulières de mathématiques élémentaires. Prix très modérés. S'adr. au bureau du journal, n° 027.

Leçons particulières de mathématiques élémentaires. Prix très modérés. S'adr. au bureau du journal, n° 027.

Leçons particulières de mathématiques élémentaires. Prix très modérés. S'adr. au bureau du journal, n° 027.

Leçons particulières de mathématiques élémentaires. Prix très modérés. S'adr. au bureau du journal, n° 027.